

Comptes annuels

31 décembre 2025



Vivre ensemble,
tous différents,
tous égaux.

BILAN ACTIF

BILAN PASSIF

COMPTE DE RESULTAT

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

PRINCIPES ET METHODES

Description de l'objet social, de la nature et du périmètre d'activité de LADAPT

Référentiel comptable

Règles générales

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Compléments d'information relatifs à l'actif du bilan

Immobilisations / amortissements

Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement

Stocks

Créances

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

Compléments d'informations relatifs au passif du bilan

Fonds propres

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

Fonds dédiés

Fonds reportés sur legs et donations

Les provisions pour risques et charges

Baux locatifs

Engagement pour indemnité de départ à la retraite

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2025

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Annexe 1 : Variation des immobilisations
Annexe 2 : Etat des échéances des créances
Annexe 3 : Produits à recevoir
Annexe 4 : Trésorerie disponible
Annexe 5 : Variation des fonds propres
Annexe 6 : Réserves
Annexe 7 : Subventions d'investissement
Annexe 8 : Provisions réglementées
Annexe 9 : Provisions pour risques et charges
Annexe 10 : Fonds dédiés
Annexe 11 : Etat des échéances des dettes
Annexe 12 : Charges à payer

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Annexe 13 : Ressources
Annexe 13 bis : Décomposition des concours publics et subventions d'exploitation
par financeur
Annexe 13 ter: Autres informations sur le compte de résultat

AUTRES INFORMATIONS

Annexe 14 : Contributions volontaires en nature
Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger
Annexe 15 : Engagements hors bilan relatifs aux crédits-baux et locations
longue durée
Annexe 16 : Dettes garanties par des suretés réelles
Annexe 16 bis: Fonds reportés liés aux legs et donations et impacts sur le
résultat
Annexe 17 : Les principales données sociales
Annexe 18 : Compte de résultat par origine et destination & Compte d'emploi des
ressources

BILAN ACTIF

ACTIF	Brut 2025	Amortissement 2025	Net 2025	Net 2024
Frais d'établissement	374 570	143 518	231 051	140 585
TOTAL I	374 570	143 518	231 051	140 585
Actif immobilisé				
Immobilisation incorporelles	4 993 063	3 789 508	1 203 555	3 044 891
Frais de développement	4 032		4 032	4 032
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 658 083	3 334 408	323 676	496 690
Fond commercial	28 832	0	28 832	53 832
Autres immobilisations incorporelles	1 213 227	455 100	758 127	794 660
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	88 889		88 889	1 695 677
Immobilisations corporelles	230 920 674	128 073 627	102 847 047	87 134 000
Terrain	8 479 270	1 861 772	6 617 498	6 412 824
Constructions	152 544 320	87 378 725	65 165 595	61 787 942
Installations techniques, matériel et outillage industriel	28 535 477	20 981 909	7 553 568	8 399 243
Autres immobilisations corporelles	27 754 285	17 851 221	9 903 064	9 302 662
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	13 607 321		13 607 321	1 231 329
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	12 619 753	0	12 619 753	12 280 795
Participations	5 250		5 250	1 184
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	387 524		387 524	384 724
Prêts	8 740 189		8 740 189	8 517 877
Autres immobilisations financières	3 486 789		3 486 789	3 377 010
TOTAL II	248 908 059	132 006 653	116 901 406	102 600 270
Actif circulant	148 680 754	1 078 982	147 601 771	157 255 943
Stocks et en cours et Av-acomptes	977 171	0	977 171	921 028
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	24 372 355	872 682	23 499 673	23 643 991
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	15 583 529	206 301	15 377 229	20 030 605
Charges constatées d'avance	2 351 482	0	2 351 482	1 884 700
Valeurs mobilières de placement	83 432 955		83 432 955	86 155 437
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	21 963 261		21 963 261	24 620 183
TOTAL III	148 680 754	1 078 982	147 601 771	157 255 943
Frais d'émission des emprunts (IV)	98 047		98 047	104 023
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV+V+VI)	397 686 859	133 085 635	264 601 224	259 960 236

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS - TOTAL I	134 816 133	134 284 453
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	468 797	468 797
Fonds propres complémentaires	20 479 510	20 473 366
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires	0	0
Fonds propres complémentaires	3 668 154	3 668 154
Ecart de réévaluation	1 239 011	1 239 011
Réserves	120 542 943	112 543 258
Réserves statutaires ou contractuelles		0
Réserves pour projet de l'entité	107 171 838	99 241 078
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>82 445 705</i>	<i>75 752 657</i>
Autres réserves	13 371 105	13 302 180
Report à nouveau	-31 709 348	-33 252 741
<i>dont report à nouveau hors activités sociales et médico-sociales</i>	<i>-22 201 890</i>	<i>-22 508 278</i>
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales non contrôlées</i>	<i>-1 873 970</i>	<i>-1 694 970</i>
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>5 754 418</i>	<i>4 875 693</i>
<i>dont dépenses refusées ou inopposables aux financeurs</i>	<i>-36 348</i>	<i>-36 348</i>
<i>dont charges des activités SMS de prise en compte différée</i>	<i>-7 854 752</i>	<i>-8 616 996</i>
Résultat en attente d'affectation	0	0
<i>dont résultat hors activités sociales et médico-sociales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales non contrôlées</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	1 364 446	10 457 594
Situation nette (sous total)	116 053 513	115 597 439
Fonds propres consommables	0	0
Subventions d'investissement	8 033 902	7 830 657
Provisions réglementées	10 728 718	10 856 358
FONDS REPORTES ET DEDIES - TOTAL II	37 646 067	36 937 363
Fonds reportés liés aux legs ou donations	18 571	18 571
Fonds dédiés	37 627 496	36 918 791
PROVISIONS - TOTAL III	16 015 490	13 962 847
Provisions pour risques	3 748 920	3 459 315
Provisions pour charges	12 266 570	10 503 533
DETTES - TOTAL IV	76 123 534	74 775 573
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (164)	28 444 473	26 510 603
Emprunts et dettes financières diverses (165/167/168/)	701 120	544 255
Instruments financiers à terme	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 496 632	12 710 375
Dettes des legs ou donations	0	0
Dettes fiscales et sociales	29 666 111	27 496 517
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	702 092	686 407
Autres dettes	772 994	2 532 244
Produits constatés d'avance	3 340 111	4 295 170
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	264 601 224	259 960 236

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	10 100	14 268
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens	4 711 205	4 839 443
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestation de service	21 757 532	20 653 277
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	245 426 851	236 500 627
<i>Dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	232 440 332	225 982 137
Versements des fondateurs ou conso de la dot consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	126 648	130 466
<i>Mécénats</i>	60 000	50 784
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	42 258	
Contributions financières	542 091	733 734
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	1 171 882	2 048 502
Utilisations des fonds dédiés	4 092 023	4 313 103
Autres produits	1 441 329	14 677 308
TOTAL I	279 381 918	283 961 513
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	16 667	22 588
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 245 353	2 153 106
Variation de stock	17 381	-41 668
Autres achats et charges externes	76 737 421	72 190 934
Aides financières		13 410
Impôts, taxes et versements assimilés	16 473 773	15 912 541
Salaires et traitements	116 974 268	121 820 025
Charges sociales	48 875 606	51 520 704
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 733 071	10 073 748
Dotations aux provisions	1 529 333	1 091 936
Report en fonds dédiés	3 818 105	3 326 939
Autres Charges	1 198 924	345 481
TOTAL II	278 619 902	278 429 743
1.RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	762 016	5 531 769
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	237 464	990 669
Autres intérêts et produits assimilés	2 735 633	2 690 689
Reprises sur provisions, dépréciations		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	2 973 096	3 681 358
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	615 543	619 147
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	615 543	619 147

2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)	2 357 553	3 062 211
3.RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	3 119 569	8 593 980
PRODUITS EXCEPTIONNELS	472 107	3 540 866
TOTAL V	472 107	3 540 866
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 941 865	1 161 035
TOTAL VI	1 941 865	1 161 035
4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-1 469 758	2 379 831
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	285 365	515 983
Total des produits (I+III+V)	282 827 121	291 183 736
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	281 462 675	280 725 908
EXCEDENT OU DEFICIT	1 364 446	10 457 828
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services	-224 259	-2 600
Prestations	-296	-388 082
Personnel bénévole	-319 881	-140 712
TOTAL	-544 436	-531 394
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services	224 259	2 600
Prestations	296	388 082
Personnel bénévole	319 881	140 712
TOTAL	544 436	531 394

Est présenté ci-dessous le résultat de l'exercice pour les différents secteurs d'activités de LADAPT :

RESULTATS PAR SECTEUR (en k€)	<u>2025</u>	<u>2024</u>
GESTION CONTROLEE (MS +SANITAIRE)	5 001	11 572
GESTION PROPRE (ESAT CO + ACTIONS CONVENTIONNELLES)	-3 636	-1 114
RESULTAT	1 365	10 458
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
SANITAIRE	441	1 978
MEDICO-SOCIAL	4 560	9 594
ESAT COMMERCIAUX	-362	-219
ACTIONS CONVENTIONNELLES	-3 274	-895
TOTAL	1 365	10 458
<u>TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE</u>		
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
RESULTAT COMPTABLE	1 365	10 458
Reprise du résultat antérieur	444	291
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	1 808	10 749
Dont résultat effectif sous gestion propre	-3 636	-1 114
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	5 445	11 863

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

NB : Les éléments ci-dessous vous sont présentés en version définitive, avec l'enregistrement des seules notifications de financement de l'ARS reçues à la date d'établissement de nos comptes début avril.

Evolution de périmètre :

L'année 2025 se caractérise par la fusion des établissements de l'IME de Trouy et du SESSAD de Bourges en l'établissement Dame de Trouy et l'intégration de nouvelles activités : le dispositif de soutien à l'inclusion de Saint Lo et l'ESRP itinérant de Valence.

L'évolution de l'activité est essentiellement endémique, en lien avec le développement de l'activité ou en lien avec des Appels à Manifestation d'Intérêt ou Appels à Projets ayant été remportés par LADAPT et donnant lieu à de nouvelles activités dans des établissements préexistants.

Mesures de revalorisation salariale :

Pas de mesure nouvelle en 2025.

Rappel de la situation des établissements de la Vallée de Montmorency « Le colombier » :

Au terme d'un acte synallagmatique, Le Colombier a consenti une cession de l'immeuble hébergeant l'IME Jacques Maraux sis à Andilly intervenu le 30 juin 2025 pour un coût d'acquisition de 4 124 k€.

Pour rappel, un bail et une convention de séquestre ont été signés le 14 mars 2025 entre LADAPT et l'association Le Colombier concernant les loyers et taxes foncières relatifs à la période du 4 janvier 2016 au 28 janvier 2025, pour respectivement 2 960 116€ et 151 285€, déjà provisionnés dans les comptes.

Les autres établissements du Colombier n'ont, à ce jour, pas été traités et les sujets restent pendants.

Chiffres clefs :

Le résultat comptable des activités de LADAPT ressort pour l'année en excédent à hauteur de 1 364 446 € dont :

- 4 639 k€ sur les activités de gestion contrôlée contre 11 353 k€ l'année précédente (ici sont rattachés les ESAT commerciaux)
- Déficit de - 3 274 k€ sur les activités de gestion propre, actions conventionnelles, contre - 895 k€ l'année précédente.

Ce résultat se décompose de la façon suivante :

- 777 130 € de résultat d'exploitation
- 2 357 553 € de résultat financier
- - 1 348 872 € de résultat exceptionnel
- - 285 365 € d'impact impôt sur les sociétés.

Le compte de résultat et le bilan 2025 sont commentés en détail dans les annexes présentées dans les pages suivantes.

Eléments marquants :

LADAPT a fait l'objet d'un contrôle de la Cour des Comptes dont les observations ont été publiées le 6 février 2026.

Eléments post clôture :

Néant

PRINCIPES ET MÉTHODES

Description de l'objet social, de la nature et du périmètre d'activité de LADAPT

LADAPT est une association d'utilité publique ayant pour objet, comme stipulé dans ses statuts :

- D'inspirer et de susciter les réformes de structures sociales et de soutenir toute initiative destinée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle, des personnes (enfants ou adultes) malades, handicapées ou en grande difficulté d'insertion
- De créer et d'administrer toute structure susceptible de favoriser cette action ;
- De soutenir l'étude et la recherche concernant tous les problèmes de réadaptation et d'insertion sociale professionnelle
- De lutter contre toutes les formes de discrimination en raison du handicap ou d'un état de santé dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle.

Le périmètre d'activité et des missions sociales actuel de LADAPT traduit bien cela, LADAPT ayant pour activité à la fois la gestion d'établissements médico-sociaux, la gestion d'établissements sanitaires, mais réalisant également des missions sociales à travers sa structure associative et les projets qu'elle porte.

Les moyens mis en œuvre pour la réalisation de cet objet social sont notamment les concours publics et subventions d'exploitation reçus pour la gestion des établissements qui lui sont confiés.

Les moyens s'entendent également des ressources issues des ventes et prestations de services réalisées à travers les ESAT et sa structure associative. Etant une association reconnue d'utilité publique, elle finance aussi une partie de son activité par des fonds issus de l'Appel à la Générosité du Public. Ces moyens sont présentés en détail dans les annexes relatives au compte de résultat de ce rapport (Annexe 13).

Référentiel comptable

Les comptes de l'exercice 2025 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du règlement ANC 2014-03 et toutes actualisations postérieures, ainsi qu'à l'avis CNC 2007-05 ;
- Aux dispositions du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, homologué par arrêté du 26 décembre 2018 comportant les dispositions spécifiques au secteur non lucratif, modifié par le règlement ANC 2020-08 du 4 décembre 2020, puis par le règlement ANC 2021-02 du 4 juin 2021 et le règlement ANC 2022-02 du 11 mars 2022 ;
- Aux dispositions du règlement ANC 2019-04 du 8 novembre 2019, homologué par arrêté du 26 décembre 2019, donnant les dispositions spécifiques au secteur social et médico-social géré par des personnes morales de droit privé à but non lucratif
- Aux dispositions du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC 2014-03 précité relatif au plan comptable général. Ces dispositions s'appliquent à compter du 01 janvier 2025.
- Aux dispositions du règlement ANC 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018 pour se conformer aux exigences du nouveau règlement ANC 2022-06. Ces dispositions s'appliquent à compter du 01 janvier 2025

Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ainsi qu'aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - indépendance des exercices,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- et conformément à la réglementation française en vigueur.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en k euros

Première application des règlements ANC 2022-06 et 2023-03

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, l'association applique les règlements ANC 2022-06 et 2023-03 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement 2022-06, cette première application est mise en œuvre de manière prospective.

Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- **Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel**

Les quotes-parts de subventions virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

- **Suppression de la technique des transferts de charges**

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais:

- reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- imputées en diminution des charges concernées ;
- comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Poste concerné	Traitement avant ANC 2022-06	Traitement après ANC 2022-06	Montant N
Produits de cession des immobilisations incorporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	N/A
VNC des immobilisations incorporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	N/A
Produits de cession des immobilisations corporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	N/A
VNC des immobilisations corporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	N/A
Produits de cession des immobilisations financières	Produits exceptionnels	Autres produits financiers	N/A
VNC des immobilisations financières cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges financières	N/A
Quote-part des subventions virées au compte de résultat	Produits exceptionnels	Autres produits exploitation	1 212 k€
<i>Opérations auparavant comptabilisées en transferts de charges, par exemple : Remboursements d'assurance Autres transferts de charges ...</i>	Transferts de charges d'exploitation	Au crédit des services extérieurs ...	N/A
Complément de rémunération des TH	Produits d'exploitation	Au crédit des charges d'exploitation - Salaires et traitements - Charges sociales	7 145 k€ 4 132 k€
Dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt	Charges d'exploitation	Charges financières	N/A

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en k euros.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan :

Immobilisations / Amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilisation.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'achat et amorties sur leur durée d'utilisation, selon les taux d'amortissement suivants :

Durée d'amortissement en année (s)			
	Linéaire année	Dégressif	Durée en
Immobilisation incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles			
Logiciels	X		1 à 3
Immobilisation corporelles			
Agencement, aménagement de terrain	X		10 à 50
Construction Installations techniques, matériels et outillage	X		10 à 65
Autres immobilisations corporelles	X		5 à 20

Sous la catégorie immobilisations incorporelles, figure l'enregistrement d'un fond civil lié à la reprise d'activité d'un établissement. Ce fonds civil fait l'objet d'un amortissement dont la durée correspond à celle du nouveau projet immobilier (CSSR de Valence), soit 27 ans.

Les durées d'amortissement par composants :

Composant	Nature	Durée	Ventilation en %
Structure	- Terrassement - Gros œuvre Maçonnerie Charpente Structure Honoraire architecte si immobilisé Cloisons fixes Doublage	40 - 60	50
Couverture & Isolation	Couverture bac acier Etanchéité Isolation	30 - 40	10
Revêtement & Plafond	Menuiseries extérieur bois Cloisons mobiles Menuiseries intérieures revêtements sols durs et muraux (carrelage, lambris) Plafonds suspendus	10 - 25	10
Extérieurs	Menuiseries extérieures PVC Métallerie VRD (voiries et réseaux divers Piscine de balnéothérapie collective	20 - 30	10
Peintures	Peinture Lino Moquette Tapisserie	5 - 10	2
Ascenseurs		15 - 20	2
Réseaux	Plomberie Chauffage Electricité Matériel de mesure et de mise aux normes de balnéothérapie (pompe, filtre...) Câblage informatique	15 - 25	10
Sanitaires	Douche baignoire de balnéothérapie individuelle Lavabo W.C	15 - 20	4
Rénovation	Ravalement de façades	15 - 25	2

Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du « premier entré, premier sorti ».

Les supports de placement sont sans risque sur le capital, constitués de comptes à terme et contrats de capitalisation.

Stocks

Les stocks se rapportent essentiellement à l'activité des établissements sanitaires et des ESAT commerciaux. Les combustibles stockés font l'objet d'une évaluation et sont portés en stock.

Les matières premières, produits pharmaceutiques et produits finis commercialisés par le secteur protégé font l'objet d'un inventaire.

Les fournitures et consommables non consommés sont comptabilisés en « charges comptabilisées d'avance ».

Créances

Les créances sont comptabilisées au coût historique. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les principales créances sont relatives aux prix de journée, à la dotation globale des établissements sous gestion contrôlée, ou bien encore à la vente des produits pour les structures sous gestion propre et les ESAT commerciaux.

Sont présentées en « autres débiteurs » les échanges dans le cadre de la convention de trésorerie qui lie l'Association LADAPT et le fond de dotation Les Maisons de LADAPT.

Disponibilités

Elles regroupent les comptes sur livrets (liquides par quinzaine) et les comptes courants bancaires.

Ces lignes plus flexibles sont notamment nécessaires à la bonne gestion financière des opérations de patrimoine.

Compléments d'informations relatifs au passif du bilan

Fonds propres

Sont enregistrés à ce poste :

Fonds propres avec et sans droit de reprise :

Les fonds propres de l'entité correspondent aux apports, affectations et excédents acquis à l'entité. Ils regroupent les ressources mises à disposition de l'entité de façon définitive ou conditionnelle.

Réserves :

Les réserves au bilan sont constituées des réserves liées à la gestion contrôlée ainsi que des réserves liées à la gestion propre.

Report à nouveau :

Sont constatés dans cette rubrique, les résultats antérieurs des établissements sous gestion propre affectés en report à nouveau, les résultats antérieurs des établissements sous gestion contrôlée en attente d'affectation et de validation par les autorités de tarification, les affectations de résultat en report à nouveau des établissements, les charges et provisions pour lesquels le financement est différé par les tutelles, ainsi que les dépenses rejetées par les autorités de tarification des établissements sous gestion contrôlée. Le déficit cumulé représentatif de la provision pour congés payés non financée y est également inclus.

Excédent ou déficit de l'exercice :

Les résultats sous contrôle de tiers financeurs et ceux relatifs à la gestion propre sont présentés sur une seule ligne « Excédent ou déficit de l'exercice ».

Subventions d'investissement

Une subvention d'investissement est une contribution facultative de toute nature, valorisée dans l'acte d'attribution, décidée par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifié par un intérêt général et destinée à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement. Ces projets sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires.

Les subventions d'investissement sont reprises en résultat au même rythme que les amortissements pour dépréciation des immobilisations qu'elles permettent de financer, sauf stipulation expresse dans la convention.

Les reprises sont comptabilisées dans un compte de produit exceptionnel.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont des provisions qui ne correspondent pas à la définition normale d'une provision selon la définition du plan comptable général sur les provisions et qui sont constituées et comptabilisées en vertu de dispositions spécifiques législatives ou réglementaires applicables à certaines activités.

A LADAPT, les instructions budgétaires et comptables des établissements de santé et des établissements sociaux et médico-sociaux prévoient l'utilisation de comptes de provisions réglementées, telles que les provisions pour renouvellement des immobilisations ou les provisions pour réserves des plus-values nettes d'actifs.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. Cette définition est élargie pour les ESSMS aux opérations d'investissement pour un projet spécifique financé par les produits de la tarification.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de l'association,
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Report en fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds au compte de résultat par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés ».

Pour les fonds dédiés à des investissements, LADAPT choisit de rapporter en produits les fonds dédiés sur la même durée d'amortissement que les biens concernés.

Sont désormais affectés en fonds dédiés la part de Taxe d'Apprentissage non consommée anciennement constatée en produits constatés d'avance.

Fonds reportés sur legs et donations

Les actifs et passifs provenant de legs ou donations sont enregistrés au bilan, dès la date d'acceptation par les instances ou à la date d'entrée en jouissance de la libéralité si celle-ci est postérieure, ou à la date de levée de la dernière condition suspensive. La contrepartie est inscrite en produits, sauf s'il existe une stipulation de l'auteur de la libéralité de renforcer les fonds propres de l'entité.

A la clôture de l'exercice, les libéralités constatées en produits au cours de l'exercice et dont certains actifs à céder ne sont pas encore réalisés ou certains actifs financiers n'ont pas été reçus ou transférés donnent lieu à une écriture au passif du bilan en fonds reportés, avec pour contrepartie une charge. Ces fonds seront repris et constatés en produits au cours des exercices suivants, au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la réalisation de la libéralité.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour litiges, charges de personnel, retraites et licenciements sont comptabilisées en charges d'exploitation. Elles sont dotées annuellement par un compte de charges « dotations » ou produits « reprises de provision » qui figurent dans le compte de résultat.

Les provisions pour risques divers sont généralement comptabilisées en exploitation.

Baux locatifs

LADAPT applique le principe de linéarisation des loyers pour les biens immobiliers consistant à étaler sur la durée du contrat les redevances de manière à traduire correctement les avantages économiques procurés par le bien de période en période. Ce sont les comptes de charges constatées d'avance ou de charges à payer qui permettent de suivre comptablement ce principe.

Engagement pour indemnité de départ à la retraite

L'engagement pour indemnité de départ en retraite est calculé selon les critères suivants :

Convention collective :	Hospitalisation privée à but non lucratif- FEHAP
Indemnités de fin de carrière :	Conventionnelles soumises à charges sociales
Progression des salaires :	1.5% (non cadres) – 2.5% (cadres)
Table de mortalité :	INSEE 2016-2018
Taux d'actualisation :	3.85 % par an
Charges sociales :	48% (Non Cadre) / 59% (Cadres)
Date présumée de départ à retraite :	65 ans
Turnover :	8% par an dégressif jusqu'à 50 ans
Initiative du départ :	Salarié

Le montant total des droits à indemnité de fin de carrière est estimé à 11 223 k€ en dette actuarielle (calcul de l'indemnité tenant compte de l'ancienneté du salarié au 31 décembre 2025) pour l'ensemble des salariés.

Le taux d'actualisation a été revu au 31 décembre 2025 (3.85 % en 2025 contre 3,37% en 2024) et la table de mortalité utilisée est la plus récente disponible dans notre outil (INSEE 2016-2018).

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2025

Informations relatives au bilan

ANNEXE 1 : variation des immobilisations

Immobilisations en k€	Immobilisations au 31 décembre 2024	Acquisitions 2025	Cessions 2025	Immobilisations au 31 Décembre 2025
Immobilisations incorporelles	6 759	9 238	10 630	5 368
Frais d'établissement	289	121	36	375
Frais de recherche et de développement	4			4
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.	3 533	650	525	3 658
Fonds commercial	54		25	29
- dont droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles	1 184	81	52	1 213
Immobilisations incorporelles en cours	1 696	8 386	9 992	89
Immobilisations corporelles	200 843	46 361	16 283	230 921
Terrains	5 151			5 151
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	2 808	1 136	616	3 328
Constructions	142 674	14 330	4 460	152 544
Installations, matériel et outillage techniques	26 617	7 917	5 998	28 535
Autres immobilisations corporelles	22 361	9 144	3 751	27 754
Immobilisations corporelles en cours	1 231	13 834	1 458	13 607
Immobilisations financières	12 281	1 018	680	12 620
Participations	1	5	1	5
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	385	3		388
Prêts	8 518	508	285	8 740
Autres immobilisations financières	3 377	503	393	3 487
TOTAL IMMOBILISATIONS	219 883	56 618	27 593	248 908

Amortissements en k€	Amortissements et dépréc. au 31/12/2024	Dotations 2025	Diminutions 2025	Amortissements et dépréc. au 31/12/2025
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	3 574	935	576	3 933
Frais d'établissement	149	31	36	144
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val. sim.	3 036	820	522	3 334
Fonds commercial (établissements privés)				
- dont droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles	389	84	18	455
Immobilisations incorporelles en cours				
TOTAL amortissements et dépréciations des immob. incorporelles	3 574	935	576	3 933
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	113 709	27 760	13 395	128 074
Terrains				
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	1 546	932	617	1 862
Constructions sur sol propre	80 283	10 845	4 403	86 726
Constructions sur sol d'autrui	602	91	40	653
Installations, matériel et outillage techniques	18 218	7 429	4 665	20 982
Autres immobilisations corporelles	13 059	8 463	3 670	17 851
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL amortissements et dépréciations des immob. corporelles	113 709	27 760	13 395	128 074
Dépréciations des immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL dépréciations des immobilisations financières	0	0	0	0

Pour l'ensemble des immobilisations, le montant net augmente de 106 M€ à 121 M€.

Cette variation s'explique pour partie par :

- les acquisitions nouvelles dont les investissements majeurs sont :
 - 4,1 m€ pour l'acquisition de l'IME Jacques Maraux d'Andilly en Ile de France
- les immobilisations en cours pour l'acquisition de :
 - 3,1 m€ locaux de bureau à Brest
 - 5,3 m€ locaux pour l'ESRP de Lyon
 - 3,2 m€ extension 30 chambres à La Paloumère.

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
en k€	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	4		9 233		
Frais d'établissement			121		
Frais de recherche et de développement					
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.			650		
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	4		77		
Immobilisations incorporelles en cours			8 385		
Immobilisations corporelles	11 048		35 313		
Terrains					
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	7		1 129		
Constructions	1 701		12 629		
Installations, matériel et outillage techniques	621		7 296		
Autres immobilisations corporelles	235		8 909		
Immobilisations corporelles en cours	8 484		5 350		
Immobilisations financières			1 019		
Participations			5		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés			3		
Prêts			508		
Autres immobilisations financières			503		

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
en k€	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	9 992				638
Frais d'établissement					36
Frais de recherche et de développement					
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.					525
Fonds commercial					25
Autres immobilisations incorporelles					52
Immobilisations incorporelles en cours	9 992				
Immobilisations corporelles	1 060				15 223
Terrains					
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure					616
Constructions					4 460
Installations, matériel et outillage techniques					5 998
Autres immobilisations corporelles					3 751
Immobilisations corporelles en cours	1 060				398
Immobilisations financières					680
Participations					1
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					285
Autres immobilisations financières					393

Dotations de l'exercice en k€	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles		935		
Frais d'établissement		31		
Frais de recherche et de développement				
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.		820		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		84		
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles		27 760		
Terrains				
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure		932		
Constructions		10 936		
Installations, matériel et outillage techniques		7 429		
Autres immobilisations corporelles		8 463		
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières		0		
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				

Diminutions de l'exercice en k€	Ventilation des diminutions			
	Eléments transférés à l'actif circulant		Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				576
Frais d'établissement				36
Frais de recherche et de développement				
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.				522
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				18
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				13 395
Terrains				
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure				617
Constructions				4 443
Installations, matériel et outillage techniques				4 665
Autres immobilisations corporelles				3 670
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières				0
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				

ANNEXE 2 : Etat des créances

Créances	Créances au 31 décembre 2025	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances 1 à 5 ans	Echéances + de 5ans	Créances N-1
Créances à l'actif immobilisé	12 619 753			12 619 753	12 280 795
Créances article 50 activité sanitaire et médico sociale	2 128 949			2 128 949	2 017 545
Prêts (effort construction)	6 647 070			6 647 070	6 319 792
Autres Prêts	2 093 119			2 093 119	2 198 084
Titres de participations	1 750 614			1 750 614	1 745 373
Créances de l'actif circulant	23 664 317	23 664 317			23 552 605
Créances redevables clients et comptes rattachés	23 293 373	23 293 373			23 285 032
Créances reçues par legs et donations					
Avances et acomptes sur commandes	370 944	370 944			267 573
Autres créances	15 583 529	15 583 529			18 397 038
- Personne et comptes rattachés	272 263	272 263			448 850
- Organismes sociaux	982 136	982 136			686 506
- Etat et autres collectivités publiques	4 177 880	4 177 880			5 344 870
- Débiteurs divers	10 151 250	10 151 250			11 916 813
Charges constatées d'avance	2 351 482	2 351 482			1 884 700
Charges à répartir émis/emprunts	98 047	98 047			104 023
TOTAL	54 317 127	41 697 374		12 619 753	56 219 160

ANNEXE 3 : Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant net 31/12/2024	Augmentations 2025	Diminutions 2025	Montant net 31/12/2025
Redevables et Clients produits à recevoir	7 033 025	378 788	0	7 411 814
41800000 REDEVABLES - PRODUITS A RECEVOIR	7 033 025	378 788	0	7 411 814
Fournisseurs Rabais remise ristournes à recevoir	8 978	0	7 474	1 505
40980000 RABAIS/REMISE/RISTOURNE A OBTENIR	8 978	0	7 474	1 505
Etat subventions à recevoir	4 184 848	0	1 837 732	2 347 116
44170000 SUBVENTION EXPLOITATION	3 200 264	0	853 148	2 347 116
44870000 IMPOTS/TAXES - PRODUIT A RECEVOIR	984 584	0	984 584	0
Autres produits à recevoir	3 016 910	0	3 016 910	0
46870000 AUTRE PRODUIT A RECEVOIR	2 920 953	0	2 920 953	0
46875000 ELYSEES FONDS - CET - PRODUITS A RE	95 957	0	95 957	0
Personnel produits à recevoir	316 622	0	316 622	0
42870000 PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	316 622	0	316 622	0
Organismes sociaux produits à recevoir	405 995	0	405 995	0
43870000 ORGANISMES SOCIAUX PRODUITS A RECE	405 995	0	405 995	0
TOTAL	14 966 378	378 788	5 584 733	9 760 434

Le poste clients produits à recevoir au 31/12/2025 représentent essentiellement des produits du Sanitaire liés à la T2A et aux encours de fin d'année 2025 reçus en 2026, en conséquence de la nouvelle tarification des produits sanitaire basés pour partie sur l'activité.

ANNEXE 4 : trésorerie disponible

Trésorerie	Montant net 31/12/2024	Montant net 31/12/2025
Valeur mobilières de placement VMP	86 155 437	83 432 955
Compte à terme CAT	37 000 000	40 000 000
Autres créances ass ,VMP et IC	49 155 437	43 432 955
Disponibilités	24 620 183	21 963 261
TOTAL	110 775 620	105 396 216

La trésorerie de LADAPT, certes en diminution en lien avec le niveau de résultat de l'exercice, s'explique par des fonds propres, quasi fonds propres, emprunts et fonds dédiés liés à l'investissements finançant l'actif immobilisé existant et permettant un autofinancement de futurs projets : c'est le fond de roulement net global pour 104 M€.

LADAPT conserve un niveau de fonds disponibles (placements et disponibilités) pour assurer le financement de son BFR et, au travers des liquidités des supports utilisés, la possibilité de faire face à ses engagements à court et moyen termes (Investissements, provisions, projets...).

ANNEXE 5 : Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES								
(Montants en K€)	Situation au 31.12.2024	Augmentation périmètre		Affectation du résultat		Autres variations		Situation au 31.12.2025
		Total	dont générosité du public	Total	dont générosité du public	Total	dont générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise	20 942					6		20 948
Fonds propres avec droit de reprise	3 668							3 668
Ecart de réévaluation	1 239							1 239
Réserves	112 543			8 127		-127		120 543
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	67 202			6 886		-127		73 961
Report à nouveau	-33 253			2 331		-788		-31 710
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-9 472			2 708		-788		-7 552
Excédent ou déficit de l'exercice	10 458			-10 458		1 364		1 364
<i>Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	9 594			-9 608		4 492		4 492
Situation nette	115 598	-	-	0	-	456	-	116 053
Subventions d'investissement	7 831					203		8 034
Provisions réglementées	10 856					-127		10 729
TOTAL	134 284	-	-	0	-	532	-	134 815

Les fonds propres varient de + 531 K€ entre 2024 et 2025.

Les réserves enregistrent quant à elles une augmentation globale de 8 000 K€ (détail en annexe 6).

Le report à nouveau globalement déficitaire de - 31 710 K€ est en diminution de 1 543 K€, en raison des affectations de résultat et des autres variations. Les affectations de résultat N-2 apparaissent en "Autres variations".

L'excédent de l'exercice 2025 s'établit à + 1 364 K€ en diminution de + 9 094 k€. La part du résultat revenant aux établissements médico-sociaux sous gestion contrôlée est en diminution de 2 939 k€ et en diminution pour les établissements en gestion propres de 3 219 k€.

ANNEXE 6 : Réserves

RESERVES				
(Montants en K€)	Situation au 31.12.2024	Augmentation	Diminution	Situation au 31.12.2025
Réserves affectées à l'investissement	69 498	7 328	966	75 860
Réserves de Trésorerie	10 562	0	0	10 562
Réserves de Compensation des déficits	17 237	1 498	227	18 508
Réserves de compensation des charges d'amortissements	1 944	303	4	2 242
Autres Réserves	13 302	69	0	13 371
TOTAL	112 543	9 197	1 198	120 543

L'ensemble des réserves progresse de 8 000 k€ soit une variation de +7,11 % par rapport à l'an passé.

L'ensemble des affectations de résultats antérieurs a permis de doter ces réserves pour un montant total de 9 197 k€.

Près de 80 % des affectations de résultats ont été fléchées sur la réserve d'investissement et 16 % sur la réserve de compensation des déficits.

Les différents résultats déficitaires antérieurs ont affecté la réserve de compensation des déficits pour un montant de 227 k€.

Le total des réserves atteint au 31/12/2025 un montant total de 120 543 k€ dont la répartition par régions et par nature est la suivante :

REGIONS	RESERVE INVESTISSEMENTS	TRESORERIE	COMPENSATION DEFICITS	COMPENSATION AMORTISSEMENTS	AUTRES RESERVES	TOTAUX	%
AURA	9 919	1 629	2 813	0	1 356	15 717	13,04%
CVDL	5 171	1 413	1 751	432	389	9 157	7,60%
GRAND EST	12 360	1 516	546	989	495	15 906	13,20%
HDF	3 500	924	1 089	9	320	5 842	4,85%
IDF	19 318	1 327	3 288	50	728	24 711	20,50%
MEDITERRANEE	2 666	38	3 339	0	143	6 186	5,13%
NORMANDIE	9 323	1 891	3 281	0	658	15 154	12,57%
NOUVELLE AQUITAINE	6 057	537	670	555	1 102	8 921	7,40%
OUEST	6 160	810	1 731	206	966	9 874	8,19%
PANTIN	1 385	476	0	0	7 215	9 076	7,53%
TOTAUX	75 860	10 562	18 508	2 242	13 371	120 543	100%

Le détail des dotation set des reprises est présenté dans le tableau ci-dessous :

Régions	Diminutions en K€	Augmentations en K€
AURA	910	893
CVDL	78	166
EST	69	610
HDF	36	494
IDF	0	3 138
MEDITERRANEE	0	661
NORMANDIE	88	893
NOUVELLE AQUITAINE	15	1 415
OUEST	2	148
PANTIN	0	779
TOTAUX	1 198	9 197

ANNEXE 7 : Subventions d'investissement

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
(Montants en K€)	Situation au 31.12.2024	Augmentation : Nouvelles subventions	Diminution : QP de subventions	Transfert : neutralisation subventions	Autres variations	Situation au 31.12.2025
Montant nominal	20 306	1 542	0	-2 137	-118	19 593
Quotes-parts virées au résultat	-12 475	0	-1 212	2 137	-9	-11 559
Subventions d'investissement restantes à reprendre au résultat	7 831	1 542	-1 212	0	-127	8 034

Les subventions comptabilisées sur l'exercice sont destinées à assurer le financement d'actifs immobilisés.

Les 8 034 k€ de subventions inscrites au bilan au 31/12/2025 se décomposent en :

- 1 658 k€ affectées aux investissements financés par la taxe d'apprentissage
- 6 376 k€ affectées à la réalisation de projets immobiliers futurs ou déjà finalisés et aux financements des équipements des établissements.

Le solde des subventions hors taxe d'apprentissage de 6 376 k€ au 31/12/2025 comportent les montants significatifs suivants :

Etablissement	Montant en K€
Monéteau ESRP	1 243
Bayeux SMR	878
Cenac SMR	763
Caudebec SMR	435
Amilly SMR	351
Bourges Résidence	312
Briastres SMR	301
Evian ESRP	284
Lyon ESRP	250
Virazeil SMR	192

Les subventions octroyées sur l'exercice représentent 1 542 K€, dont les versements les plus importants sont les suivants :

- 467 K€ de collecte de taxe d'apprentissage en 2025 (contre 348 K€ en 2024).
- 239 K€ de crédits octroyés par l'ARS dans le but de financer les investissements de la structure SMR de Caudebec les Elbeuf - Saint André (Région Normandie) relatif à la prise en charge des accidentés de la route.
- Le montant de la quote-part virée au résultat s'élève à 1 212 K€, il se décompose comme suit :
- 527 K€ qui portent sur la taxe d'apprentissage
- 685 K€ correspondant à l'amortissement de subventions d'équipements.
- Le montant en autres variations correspond à des reclassements en fonds dédiés et autres régularisations.

ANNEXE 8 : Provisions réglementées

Provisions réglementées	Provisions réglementées au 2024	Augmentations 2025	Diminutions 2025	Provisions réglementées au 2025
Provisions Réglementées				
141 - Destinées à la couverture du Besoin en Fonds de Roulement *	57 239	16 905		74 144
142 - Pour renouvellement des immobilisations *	9 529 176	498 119	620 975	9 406 319
144 - Relatives aux autres éléments de l'actif				
145 - Amortissements dérogatoires *				
146 - Provision spéciale de réévaluation (établissements privés)				
147 - Plus-values réinvesties (établissements privés)				
148 - Autres provisions réglementées	1 269 943	4 948	26 637	1 248 255
14861 - dont réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé *	979 903	4 948		984 852
14862 - dont réserves des plus-values nettes d'actif circulant *				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	10 856 358	519 972	647 612	10 728 718

Les provisions pour renouvellement d'immobilisations, 9 406 k€ au 31.12.2025, concernent les établissements de santé de LADAPT et ont pour objectif de soutenir la politique de renouvellement des investissements de ces établissements.

ANNEXE 9 : Provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(Montants en K€)	Situation au 31.12.2024	Augmentation		Diminution				Situation au 31.12.2025
		Dotation	Total	Reprise	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Total	
Litiges	1 276	943	943	612	55	557	612	1 607
Risques divers	2 230	74	74	163	45	119	163	2 142
Provisions pour risques	3 506	1 017	1 017	775	100	675	775	3 749
Charges de restructuration	-	1 512	1 512	-	-		-	1 512
Retraites	5 222	28	28	5	5		5	5 245
Grosses réparations	691	195	195	32	32		32	853
Charges diverses	4 544	289	289	177	63	114	177	4 656
Provisions pour charges	10 456	2 024	2 024	214	100	114	214	12 267
TOTAL	13 963	3 041	3 041	989	200	789	989	16 015

Le risque provisionné total s'établit à 16 015 k€ en augmentation de 2 053 k€ par rapport à 2024.

Provisions pour risque (23% du total) :

Le montant des litiges s'élève à 1 607 k€, composé principalement de litiges salariés et prud'homaux.

Parmi les risques divers provisionnés pour 2 142 k€ dont 1 511 k€ sont constitués pour faire face au risque du Colombier au titre des loyers non versés.

Provisions pour charges (77% du total) :

Il a été constitué cette année une provision pour restructuration d'un montant de 1 512 k€ concernant l'établissement actions conventionnelles formations de Cormontreuil.

La provision pour indemnités de départ à la retraite représente 5 245 k€ permet aux établissements de couvrir a minima les indemnités à venir sur les 10 prochaines années.

Les provisions pour grosses réparations s'élèvent à 853 k€ dont principalement 365 k€ pour l'ESAT SOCIAL région Centre, 242 k€ pour le DAME région Centre, 119 k€ pour le SMR de Normandie.

Les provisions pour charges diverses représentent 4 656 k€ dont 4 604 k€ sont constituées pour faire face à des rappels de loyers pour le Colombier et 669 k€ de provision pour grosses réparations et loyers en région Haut de France.

ANNEXE 10 : Fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DEDIES					
(Montants en K€)	Situation au 31.12.2024	Report	Utilisation	Transfert	Situation au 31.12.2025
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS - investissement	16 823	777	911	967	17 656
dont Projet immobilier de Cambrai	7 597	459	29		8 027
dont Invest. Du DAME de Trouy/Bourges	2 073		121		1 952
dont Achat bâtiment Paris Pajol	1 288		71		1 217
dont Investissements de l'ESRP de Sarcelles	790	9	107		692
dont Investissements sur les ESRP Lyon et Irigny	936		48	900	1 788
dont investissements ESRP Evian	385		29		356
dont investissements CMPP SESSAD Saint Ouen L'aumône	408		47		361
dont investissements SESSAD Andilly	679	17	79		617
dont investissements ESRP Peyrieu belvédère	276		47		229
dont investissements ESAT Soisy ss Mont	346	3	22		327
dont Préorientation Brest	129	240	5		364
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS - exploitation	4 521	1 674	1 588	761	5 368
dont Equipe Mobile de Evry	1 110	706	114		1 702
dont ESRP de Lyon - Emploi Accompagné	758	70	837	29	20
dont SMATC de Bordeaux	31	39			70
dont Projet Péva FAM de Chinon	119	1	9		111
Subventions d'exploitation	13 779	1 294	933	- 1 354	12 786
dont CSSR de Valence (Loyers)	4 059			-604	3 455
dont actions conventionnelles de Rennes (DEA)	596	269	0		865
dont ESAT de Chatillon (DEA)	842		56		786
dont actions conventionnelles de Cambrai (DEA)	1 049		84		965
dont ESRP de Sarcelles (DEA)	628	68	34	-25	637
dont ESRP de Sarcelles (COVID)	220				220
dont ESAT Social de Paris (DEA)	738	20			758
dont Siège Pantin (ERASMUS)	94	14	51		57
dont ESRP de Lyon (DEA)	123	220	246	-29	68
dont actions conventionnelles de Saint Saturnin (DEA)	171	149			320
dont appel à projet Communautés 360 (Evry équipe mobile)	1 009	40			1 049
Contributions financières d'autres organismes	1 580	19	633	605	1 571
dont MAS de Cambianes (pour ouverture de l'établissement)	1 070		62		1 008
dont CMPP & UEROS de Cénac (Comité de soutien)	382		20		362
Ressources liées à la générosité du public	216	54	27	4	247
TOTAL	36 919	3 818	4 092	982	37 627

Les principaux fonds dédiés, en augmentation de 2%, sont les suivants :

- sur contributions financières des autorités de tarification pour les investissements pour 17 656 K€
Ces fonds dédiés sont constitués à la fois de projets futurs comme la réhabilitation / reconstruction du site de Cambrai pour 8 027 K€. Il est également à noter les projets immobiliers déjà en cours pour lesquels les dotations sont déjà constituées et désormais régulièrement reprises comme notamment le projet immobilier de Trouy et le site de Paris Pajol dont les fonds dédiés s'élèvent respectivement à 1 952 K€ et 1 217 K€.
- sur contributions financières des autorités de tarification pour exploitation pour 5 368 K€
Les principaux fonds dédiés concernent l'équipe mobile sur Evry pour un montant de 1 702 k€ et le FAM de Chinon pour 111 K€.
- sur subventions d'exploitation de 12 786 K€
Un fonds dédié d'un montant de 3 455 K€ finance les loyers suite au déménagement de l'établissement SSR de Valence dans les locaux du Safran.

Le montant de 982 k€ figurant en "Transfert" correspond notamment à des reclassements entre fonds dédiés de natures différentes.

ANNEXE 11 : Etat des échéances et des dettes

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES				
(Montants en K€)	Situation au 31.12.2025	ECHEANCES		
		jusqu'à 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes financières :	29 146	2 672	9 382	17 091
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 146	2 672	9 382	17 091
Concours bancaires	0			
Autres dettes :	46 978	46 978	0	0
Dettes fournisseurs	10 933	10 933		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 564	1 564		
Personnel et comptes rattachés	11 492	11 492		
Organismes sociaux et comptes rattachés	15 983	15 983		
Etat et autres collectivités publiques	2 191	2 191		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	702	702		
Autres dettes	773	773		
Produits constatés d'avance	3 340	3 340		
TOTAL	76 124	49 650	9 382	17 091

Emprunts

Cinq emprunts sont arrivés à échéance concernant les Hauts de France et Centre Val de Loire.

Un remboursement anticipé a été effectué dans la région Ile de France et deux nouveaux emprunts effectués dans les régions nouvelle Aquitaine et Ile de France pour 5,5 m€.

Les remboursements des échéances d'emprunts en 2025 se sont élevés à : 2 790 k€.

Plusieurs autres emprunts arriveront à échéances dans les 5 prochaines années, entraînant une baisse des dettes à plus de 5 ans et de fait, une capacité d'emprunt à venir.

ANNEXE 12 : Charges à payer

Charge à payer	Montant net 31/12/2024	Montant net 31/12/2025
Intérêts courus sur emprunts	72 009	53 887
Fournisseurs factures non parvenues	2 988 461	3 276 638
Personnel, Congés à payer	9 215 428	9 480 965
Personnel, autres charges à payer	932 917	1 589 744
Charges sociales sur congés à payer	4 934 007	5 058 041
Organismes sociaux, charges à payer	392 043	701 989
Charges fiscales sur congés à payer	1 490	
Autres charges Etat, Impôts et Taxes à payer	616 643	
Autres charges à payer	465 607	673 123
TOTAL	19 618 604	20 834 386

Informations relatives au compte de résultat

ANNEXE 13 : Ressources

DECOMPOSITION DES RESSOURCES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

	TOTAL		
(Montants En K€)	Situation au 31.12.2025	Situation au 31.12.2024	Variation
Cotisations	10	14	-40%
Ventes de produits, prestations de service	26 469	25 458	4%
Concours publics	232 438	225 311	3%
Subventions	12 987	10 518	19%
Produits liés à la générosité du public et contributions financières	791	907	-15%
Autres Produits	1 395	16 194	-1061%
dont complément rémunération TH	0	11 126	
dont indemnités arrêts maladie	15	1 699	
dont autres (contrats aidés, personnel affecté...)	1 380	3 369	
TOTAL GENERAL	274 090	278 403	-2%

	Sanitaire			Médico-social			Gestion Propre		
(Montants En K€)	Situation au 31.12.2025	Situation au 31.12.2024	Variation	Situation au 31.12.2025	Situation au 31.12.2024	Variation	Situation au 31.12.2025	Situation au 31.12.2024	Variation
Cotisations	0	0	0%	0	0	0%	10	14	-40%
Ventes de produits, prestations de service	6 713	5 815	13%	8 317	8 303	0%	11 439	11 383	0%
Concours publics	86 579	83 763	3%	145 859	142 219	2%	0	0	0%
Subventions	622	471	24%	3 671	3 666	0%	8 693	6 381	27%
Produits liés à la générosité du public et contributions financières	32	7	78%	294	304	-3%	465	604	-30%
Autres Produits	326	1 021	-213%	906	12 616	-1292%	142	947	-567%
dont complément rémunération TH	0	0		0	10 038		0	0	
dont indemnités arrêts maladie	15	594		0	1 082		0	104	
dont autres (contrats aidés, personnel affecté...)	311	427		906	1 496		142	843	
TOTAL GENERAL	94 258	91 077	3%	159 047	167 108	-5%	20 749	19 329	7%

Les produits d'exploitation diminuent de 2% par rapport à 2024. Ils se composent d'environ :

- 85% de concours publics
- 10% de ventes de produits et prestations de services
- 5% de subventions.

Les autres produits affichent une très nette diminution du fait du changement de méthode appliqué à la comptabilisation de la rémunération des travailleurs handicapés d'ESAT directement en moins des charges, conformément au règlement ANC 2022-06, pour un volume sensiblement identique à 2024.

La baisse des produits d'exploitation de 2%, soit – 4 313k€ concerne :

- le secteur Médico-social pour - 8 061 k€
- le secteur Sanitaire pour + 3 181 k€. L'année 2025 se caractérise par la poursuite de la mise en place du financement à l'acte, mutation étalée sur 5ans via une dotation de transition afin d'équilibrer les établissements perdants à l'issue de cette réforme.

ANNEXE 13 bis : décomposition des concours publics et subventions d'exploitation par financeur

DECOMPOSITION DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION PAR FINANCEUR				
(Montants En K€)	ARS	CD	Autres financeurs	TOTAL
Concours publics	193 607	30 749	8 082	232 438
Subvention d'exploitation	2 338	0	10 649	12 987
TOTAL	195945	30749	18731	245425
TOTAL N-1	191743	31120	12966	235829

Compte tenu de l'activité de nos établissements, les ARS et Conseils Départementaux représentent la majeure partie de nos concours publics et financements (respectivement 80% et 12%).

Les autres financeurs, incluant le reste à charge des bénéficiaires (Conseils régionaux, AGEFIPH, DREETS, etc..) représentent 8% des produits.

L'augmentation globale des financements (+4% par rapport à 2024) concerne principalement les ARS et Conseils Départementaux.

DECOMPOSITION DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION PAR REGION DE LADAPT			
(Montants En K€)	Concours publics	Subventions d'exploitation	TOTAL
AURA	32 682	1 291	33 973
CENTRE - VAL DE LOIRE	24 376	596	24 972
EST	16 390	973	17 363
HAUTS DE FRANCE	26 178	1 283	27 461
ILE DE France	53 977	2 885	56 862
MEDITERRANEE	4 618	59	4 677
NORMANDIE	34 751	2 217	36 968
NOUVELLE AQUITAINE	26 729	449	27 178
OUEST	12 738	3 037	15 775
PANTIN	0	197	197
TOTAL	232439	12987	245426

La décomposition de ces financements par région correspond à l'implantation de nos établissements.

L'Ile de France représente 23% des financements, la Normandie 15%, et la région Auvergne Rhône Alpes 14%.

ANNEXE 13 ter : Autres informations sur le compte de résultat

PRODUITS EXCEPTIONNELS	472 107	3 540 866
Sur opérations de gestion		1 812 227
Sur opérations en capital		1 254 742
Reprises sur provisions, dépréciations	472 107	473 897
TOTAL V	472 107	3 540 866

CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 941 865	1 161 035
Sur opérations de gestion		413 876
Sur opérations en capital	43 615	99 367
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	1 898 249	647 792
TOTAL VI	1 941 865	1 161 035

TRANSFERT DE CHARGES

En k€	Situation au 31.12.2024	Situation au 31.12.2025
Transfert de charges	492	0

L'article art.832-21 du règlement n° 2022-06 de l'ANC circonscrit les produits et les charges à des événements majeurs et inhabituels et supprime la notion de transfert de charges.

A ce titre, la fermeture de Marne Formation a été comptabilisée à hauteur de 1 512 k€ en charges exceptionnelles eu égard à l'impact économique et financier sur le résultat 2025 de LADAPT et à la nature exceptionnelle de l'évènement.

Les dotations et reprises exceptionnelles relatives aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations s'élèvent respectivement à 349 250 € et 472 106,73 € .

ANNEXE 14 : Contributions volontaires en nature

Contributions Volontaire en nature	Montant net 31/12/2024	Montant net 31/12/2025
Contributions volontaire en nature reçues		
Dons en Nature	388 082	296
Prestations en Nature	2 600	224 259
Bénévolat	140 712	319 881
TOTAL	531 394	544 436

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Suisse	240 €

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 434-4 du règlement ANC n° 2022-04 du 30 juin 2022 modifiant le règlement ANC n° 2018-06 est mise à disposition du public

- Au siège de l'association situé 21 rue des Ardennes – 75019 Paris
- Et sur le site internet de l'association

ANNEXE 15 : Engagements hors bilan relatifs aux crédits-baux et locations longue durée

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

(Montants en K€)	Redevances payées			Redevances restant à payer			
	A l'ouverture 2025	Payées 2025	Cumulées au 31/12/25	< à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Crédit-Bail	42 574	2 370	44 944	2 281	8 928	22 760	33 969
Location longue durée	4 031	1 630	5 655	1 463	4 631	7 866	13 960
TOTAL	46 605	4 000	50 599	3 744	13 559	30 626	47 929

Engagements de crédit-bail

Montants en k€	SITE	VALEUR A LA SIGNATURE DU CONTRAT	VALEUR NETTE	REDEVANCES PAYEES		REDEVANCES RESTANT A PAYER			PRIX D'ACHAT RESIDUEL
				de l'exercice	cumulées	à moins d'un an	de un à cinq ans	à plus de cinq ans	
Biens immobiliers	LYON GERLAN	25 175		683	15 045	683	2 730	6 718	1
	CHATILLON IMMEUBLE	28 645	15 285	1 297	25 778	1 297	5 188	14 591	1
	CHATILLON PARKINGS	3 394	2 025	242	3 364	242	968	1 451	1
sous total		57 214	17 310	2 222	44 187	2 222	8 885	22 760	
Matériel de transport				141	734	52	36	0	
Matériel informatique				7	22	7	7	0	
total				2 370	44 943	2 281	8 928	22 760	

Le montant des redevances payées en 2025, crédit-bail et location longue durée à hauteur de 4 000 k€, fait apparaître deux crédits-baux importants (46% du total des redevances payées en 2025 et 64% des redevances restantes à payer) :

- Redevance annuelle en crédit-bail de 1 539 k€ pour le bâtiment de Châtillon (reste à payer de 23 736 k€)
- Redevance annuelle en crédit-bail de 683 k€ pour le bâtiment de Lyon (reste à payer de 10 131 k€).

Les redevances à plus de 5 ans s'élèvent à 22 760 k€, principalement constituées :

- du reste à payer sur le bâtiment de Châtillon pour 16 042 k€
- du reste à payer sur le bâtiment de Lyon pour 6 718 k€

Annexe 16 : Hypothèques et nantissements

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

en k€		Montants à la clôture de l'exercice	Montant garanti
VIRAZEIL	Promesse hypothécaire (1e rang) au profit du <u>Crédit Coopératif</u>	138	610
	Engagement à signer une affectation hypothécaire au profit de <u>DEXIA</u> , à sa 1ère demande		1 730
THIONVILLE	Pré-notation hypothécaire au profit de la commune de Thionville pour le prêt de <u>SFIL (Ex DEXIA)</u>	84	1 054
TROUY	Hypothèque de 1e rang au profit du <u>Crédit Coopératif</u>	0	3 900
CENAC	Hypothèque de 1e rang au profit du <u>Crédit Coopératif</u>	2 040	2 500
BRIASTRE	Hypothèque de 1e rang au profit du <u>Crédit Mutuel</u>	103	500
BOURGES	Hypothèque légale du prêteur de deniers de 1e rang au profit de la <u>Société Générale</u>	537	567
ANDILLY	Nantissement sur contrat de capitalisation <u>Société Générale</u>	2 485	2 500
VIRAZEIL LA PALOUMERE	Nantissement sur contrat de capitalisation <u>Société Générale</u>	2 000	1 000

Annexe 16 bis : Fonds reportés liés aux legs et donations
et impacts sur le résultat

FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

(Montants en K€)	Situation au 31.12.2024	Augmentation	Diminution ou consommation	Situation au 31.12.2025
Dons Valence	19			19
TOTAL	19	0	0	19

Tableau pour les AGP uniquement de détail de la rubrique
« Legs, donations et assurances-vie » (Art. 431-8 ANC
n°2018-06)

PRODUITS	Montants en €
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'article 213-9	62 247
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	Montants en €
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	19 985
SOLDE DE LA RUBRIQUE	42 262

Annexe 17 : Les principales données sociales

PRINCIPALES DONNEES SOCIALES

LES EFFECTIFS AU 31/12/2025

→ Les effectifs de LADAPT (hors personnel détaché de l'Education Nationale) se répartissent comme suit :

- **En nombre de personnes**

	Femmes	Hommes	TOTAL
CDI	2 561	583	3 144
CDD	277	58	335
<i>Sous total Salariés</i>	<i>2 838</i>	<i>641</i>	<i>3 479</i>
ESAT	410	681	1 091
Total	3 248	1 322	4 570

- **En ETP (équivalent temps plein)**

	Femmes	Hommes	TOTAL
CDI	2 321,9	539,0	2 861,0
CDD	246,2	52,9	299,1
<i>Sous total Salariés</i>	<i>2 568,1</i>	<i>591,9</i>	<i>3 160,0</i>
ESAT	301,2	512,0	813,2
Total	2 869,3	1 103,9	3 973,2

LES VARIATIONS D'EFFECTIFS 2025 / 2024

	Femmes	Hommes	TOTAL	%
CDI	42	5	47	1,5%
CDD	11	-5	6	1,8%
<i>S/T</i>	<i>53</i>	<i>0</i>	<i>53</i>	<i>1,5%</i>
ESAT	15	10	25	2,3%
Total	68	10	78	1,7%

	Femmes	Hommes	TOTAL	%
CDI	43	6	48,8	1,7%
CDD	14	-3	11,1	3,9%
<i>Sous total Salariés</i>	<i>57,6</i>	<i>2,4</i>	<i>59,9</i>	<i>1,9%</i>
ESAT	4	5	9,2	1,1%
Total	62,0	7,1	69,1	1,8%

Au 31/12/2025, l'effectif se répartit à raison de :

- En nombre de personnes :
 - ✓ 3 144 CDI (2 561 femmes et 583 hommes)
 - ✓ 335 CDD (277 femmes et 58 hommes)
 - ✓ 1 091 usagers d'ESAT (410 femmes et 681 hommes)
- Soit un total de 4 570 personnes inscrites à l'effectif de LADAPT au 31/12/2025.

- En ETP :
 - ✓ 2 861 CDI (2 322 femmes et 539 hommes)
 - ✓ 299 CDD (246 femmes et 53 hommes)
 - ✓ 813 usagers d'ESAT (301 femmes et 512 hommes)
- Soit un total de 3 973 ETP inscrits à l'effectif de LADAPT au 31/12/2025.

En moyenne annuelle :

- ✓ 4 534 personnes
- ✓ 3 935 ETP

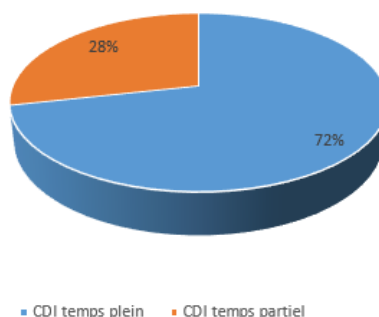
Au 31/12/2025, la répartition des CDI en nombre de personnes entre les temps pleins et temps partiels est la suivante

- ✓ 2 273 Temps plein (dont 1 802 femmes et 471 hommes)
- ✓ 871 Temps partiels (dont 759 femmes et 112 hommes)

Soit un total de 3 144 personnes inscrites en CDI à l'effectif de LADAPT au 31/12/2025.

Répartition des effectifs par catégorie	
Lignes à développer par catégorie de salariés	Effectif moyen employé pendant de l'exercice
Employés, techniciens, agents de maîtrise	685
Cadres et ingénieurs	3 849
Total	4 534

REPARTITION TEMPS PLEIN / TEMPS PARTIEL



Faits Marquants :

Les effectifs ont augmenté en raison de la croissance des activités (+2 établissements : SMR La Paloumère + Dispositif autodetermination), et des postes vacants pourvus en CDI.

Les personnels ESAT restent stables par rapport à 2024

Les contrats sont majoritairement des CDI (91% des effectifs)

Les équipes sont composées globalement de femmes (82%)soit +1% /2024

Augmentation des effectifs hors TH (+2,5%).

La somme des 3 plus fortes rémunérations de LADAPT représente : 509 899 € brut.

Autres informations

Honoraires des commissaires aux comptes	en €
Honoraires afférents à la certification des comptes	111 919
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	14 160
Total	126 079

Annexe 18 : Compte de résultat par origine et Compte d'emploi des ressources

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

LADAPT fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Dans ce cadre, sont présentés ci-dessous

- ✓ Un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 (dit CROD) ;
- ✓ Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 (dit CER) ;
- ✓ Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Les règles de gestion et d'établissement des tableaux sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CER. Elles ont fait l'objet de décision en conseil d'administration.

Les différents tableaux sont présentés en milliers d'€.

Définition des missions sociales

Conformément à ses statuts, LADAPT a pour objet :

- ✓ D'inspirer et de susciter les réformes de structures sociales et de soutenir toute initiative destinée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle, des personnes (enfants ou adultes) malades, handicapées ou en grandes difficultés d'insertion ;
- ✓ De créer et d'administrer toute structure susceptible de favoriser cette action ;
- ✓ De soutenir l'étude et la recherche concernant tous les problèmes de réadaptation et d'insertion sociale professionnelle ;
- ✓ De lutter contre toutes les formes de discrimination en raison du handicap ou d'un état de santé dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle.

Les missions sociales se déclinent précisément afin de pouvoir en rendre compte aux donateurs.

Elles sont regroupées dans les actions suivantes :

- ✓ Accompagner
- ✓ Eduquer
- ✓ Soigner
- ✓ Insérer
- ✓ Former
- ✓ Interpeler et sensibiliser

Répartition des produits par origine

- 1) Les ressources financières issues de la générosité publique se composent :
 - ✓ Des cotisations sans contrepartie perçues auprès des adhérents
 - ✓ Des dons collectés auprès des particuliers, qu'ils soient affectés ou non affectés. Ils comprennent les éventuels produits reçus des ventes de dons en nature.
 - ✓ Du mécénat d'entreprise, qu'il soit affecté ou non affecté
 - ✓ Des legs et donations, qu'ils soient affectés ou non affectés
 - ✓ D'autres produits tels que la quote-part de générosité reçue d'autres organismes, les revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (les redevances d'actifs incorporels, les loyers, les produits financiers, les plus ou moins-values de cessions de ces actifs à l'exclusion des plus ou moins-values relatives aux biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés).
- 2) Les produits non liés à la générosité du public se composent :
 - ✓ Des parrainages des entreprises
 - ✓ Des contributions financières sans contrepartie. Ce sont les contributions financières reçues d'autres entités.
 - ✓ D'autres produits tels que les ventes de marchandises et de prestations de services (notamment les prestations de services aux usagers, les ventes des ESAT), les revenus des actifs non issus de la générosité du public, les loyers, les remboursements de frais de personnels ou de frais de formation, les produits financiers ou les plus ou moins-values de cession d'actifs.
- 3) Les subventions et autres concours publics comprennent les produits de la tarification, les dotations, les subventions, les aides aux postes, les actions conventionnelles (à l'exception de ceux du Service Entreprise) et les quotes parts de reprise au compte de résultat des subventions d'investissement.
Ils ne sont pas considérés comme des ressources issues de la générosité du public.
- 4) Les reprises sur provisions et dépréciations concernent les provisions réglementées, les provisions pour risques et charges et les dépréciations constatées sur les immobilisations ou actifs circulants.
La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée. Il s'agit des reprises de provisions pour charges sur legs ou donations et des reprises pour dépréciation des actifs reçus par legs ou donations.
- 5) L'utilisation des fonds dédiés antérieurs concernent les fonds dédiés de toute nature : sur concours publics, sur subvention d'exploitation, sur contributions financières, ou sur ressources liées à la générosité du public.
La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée.

Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les charges sont présentées par destination selon 6 rubriques :

- ✓ Missions sociales,
- ✓ Frais de recherche de fonds,
- ✓ Frais de fonctionnement,
- ✓ Dotations aux provisions et dépréciations,
- ✓ Impôts sur les bénéfices,
- ✓ Reports en fonds dédiés de l'exercice.

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaîtrait si la mission sociale n'était pas réalisée.

1) Les coûts des missions sociales :

- ✓ Ils sont constitués des coûts de l'ensemble des établissements gérés par l'association, ainsi que des coûts du siège de Pantin liés à la mission « Interpeller et Sensibiliser » directs ou identifiés au moyen de clés de répartition appliquées en fonction de la nature des charges engagées et des actions menées, ainsi que des charges relatives aux salariés impliqués dans ces missions (y compris charges employeurs et coûts de structure y afférent répartis au prorata du temps affecté).
- ✓ Les missions sociales sont réalisées en France essentiellement, mais quelques actions sont réalisées sur le territoire Européen dans le cadre des actions réalisées en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.
- ✓ Les charges affectées aux missions sociales, relatives aux établissements sanitaires ou médico-sociaux, ne sont pas considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public. Par différence, les charges affectées aux missions sociales, relatives aux établissements sous gestion propre de l'association (notamment Actions conventionnelles, Association, Service Entreprise) sont considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public, dans la limite des ressources collectées.

2) Les frais de recherche de fonds (privés ou publics) sont composés de :

- ✓ La masse salariale des salariés du siège social de Pantin dédiés à la recherche de fonds, y compris les coûts de structure y afférent répartis au prorata du temps affecté,
- ✓ Des dépenses dédiées à la recherche de fonds directement ou indirectement, en fonction de la nature des charges engagées et des actions menées.
- ✓ Les charges affectées à la recherche de fond sont considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public, dans la limite des ressources collectées.

3) Les frais de fonctionnement comprennent :

- ✓ Des frais du Siège au sens de l'autorisation des frais de siège obtenue par LADAPT dans le cadre de ses activités réglementées (correspondant au dispositif législatif prévu au chapitre VI de l'article L.314-7 du CASF), correspondant aux services liés à la gestion, accompagnement et conseil aux établissements ; ceci inclut l'ensemble des coûts relatif au personnel du siège de Pantin (Masse salariale, charges employeurs et coûts de structure y afférent).
- ✓ Des coûts de personnel des fonctions supports de Pantin (hors quote-part des frais de personnel identifié dans la partie « autorisation de frais de siège », y compris les charges employeur), auxquels sont affectés les coûts de structure et de fonctionnement répartis en fonction du code analytique ;
- ✓ Des coûts de réunions d'instances et de communication institutionnelle ;
- ✓ Des autres dépenses qui ne concourent ni aux missions sociales ni à la recherche de fonds.
- ✓ Les charges affectées aux frais de fonctionnement, relatives au Siège social tel qu'autorisé par le CASF, ne sont pas considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public. Par différence, les charges affectées aux frais de fonctionnement, relatives aux autres services de Pantin que celui du siège social tel qu'autorisé par le CASF, sont considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public, dans la limite des ressources collectées.

4) Les dotations aux provisions et dépréciations concernent les provisions réglementées, les provisions pour risques et charges ainsi que les dépréciations constatées sur les immobilisations ou actifs circulants.

La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée. Il s'agit des dotations aux provisions pour charges sur legs ou donations et des dotations pour dépréciation des actifs reçus par legs ou donations.

5) L'impôt sur les bénéfices n'est pas considéré comme finançable par les ressources issues de la générosité du public.

6) Les reports en fonds dédiés de l'exercice concernent les fonds dédiés de toute nature : sur concours publics, sur subventions d'exploitation, sur contributions financières, ou sur ressources liées à la générosité du public.

La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée.

Contributions volontaires en nature : Répartition des produits par origine et affectation des charges par destination aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les contributions volontaires en nature sont présentées à l'annexe 14 des présents états financiers. Elle présente notamment leur valorisation et leur répartition par nature (bénévolat, prestations en nature, dons en nature).

Comme les produits, les contributions volontaires en nature reçues sont présentées dans le compte emploi des ressources en fonction de leur origine : liées à la générosité du public, non liées à la générosité du public ou concours publics.

Comme les charges, l'utilisation de ces contributions volontaires en nature est affectée en fonction de leur destination : missions sociales, recherche de fond, fonctionnement.

Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public

Les ressources affectées par les financeurs et donateurs (subventions, ressources issues de la générosité du public) financent les emplois pour lesquels elles ont été octroyées.

Les ressources issues de l'appel public à la générosité non affectées financent par ordre de priorité les emplois suivants :

- ✓ Frais d'appel des fonds ;
- ✓ Frais de fonctionnement ;
- ✓ Missions sociales.

Fonds dédiés liés à la générosité publique

Le tableau de variation des fonds dédiés est présenté à l'annexe 10 des présents états financiers. Il présente notamment le montant des fonds dédiés liés à la générosité du public en début et en fin d'exercice, ainsi que les variations de l'année.

Celui des fonds reportés est présenté en annexe 16 Bis des présents états financiers.

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC (en K€)	31/12/2025	31/12/2024
EN DEBUT D'EXERCICE	216	226
(-) UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-27	-21
(+) REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	54	12
(+) AUTRES VARIATIONS	4	
EN FIN D'EXERCICE	247	216

Les immobilisations

Les immobilisations acquises par LADAPT ne sont pas financées sur les ressources issues de la générosité du public.

1ERS TABLEAUX : RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et les rubriques du compte de résultat par origine et destination (colonne 1 du CROD) (en K€)

	Missions sociales				Frais recherche de fonds		Frais de fonctionne ment	Dotation provisions et déprécia tions	Impôt sur les bénéfices	Reports en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger									Autres produits liés à la GP	Autres produits non liés à la GP
	par l'organisme	Versement à d'autres organismes	par l'organisme	Versement à d'autres organismes	Générosité du public (GP)	Autres ressources							
Achats de marchandises	2 262		0		0		0				2 262		
Variation de stock	17		0		0		0				17		
Autres achats et charges externes	73 640		79		72		2 946				76 737		
Aides financières	0		0		0		0				0		
Impôts, taxes et versements assimilés	15 701		0		35		737				16 474		
Salaires et traitements	112 650		62		139		4 123				116 974		
Charges sociales	46 397		26		61		2 391				48 876		
Dotations aux amortissements et dépréciations	10 105		0		16		275	337			10 733		
Dotations aux provisions								1 529			1 529		
Reports en fonds dédiés										3 818	3 818		
Autres charges	1 164		14		0		20				1 199		
Charges financières	616		0		0		0	0			616		
Charges exceptionnelles	59		0		0		0	1 883			1 942	0	0
Participations des salariés aux résultats	0		0		0		0				0		
Impôts sur les bénéfices	0								285		285		
Total	262 612	0	181	0	323	0	10 494	3 750	285	3 818	281 463	0	

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination (colonne 1 du CROD) (en K€)

	Missions sociales		Frais recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature	0				0
Mises à disposition gratuite de biens	224				224
Prestations en nature	0				0
Personnel bénévole	320				320
TOTAL	544	0	0	0	544

2EME TABLEAU : COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en K€)	EXERCICE 31/12/2025		EXERCICE 31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	240	240	196	196
1.1 Cotisations sans contrepartie	10	10	14	14
1.2 Dons, legs et mécénat	229	229	181	181
- Dons manuels non affectés	37	37	84	84
- Dons manuels affectés	89	89	47	47
- Legs, donations et assurances-vie	42	42	-	-
- Mécénat	60	60	51	51
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1	1	1	1
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	23 758		28 034	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	3		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	541		733	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	23 214		27 301	
3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	253 093		256 610	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 644	-	2 031	-
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	4 092	27	4 313	21
TOTAL	282 827	266	291 183	217
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	262 793	113	264 428	107
1.1. Réalisées en France	262 612	113	264 248	107
- Actions réalisées par l'organisme	262 612	113	264 248	107
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2. Réalisées à l'étranger	181	-	180	-
- Actions réalisées par l'organisme	181	-	180	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	323	99	364	98
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	323	99	364	98
2.2. Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	10 494	-	10 127	-
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3 750	-	1 964	-
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	285		516	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	3 818	54	3 327	12
TOTAL	281 463	266	280 726	217
EXCEDENT (+) OU DEFICIT (-)	1 364	-	10 458	-

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K€)	EXERCICE 31/12/2025		EXERCICE 31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public

PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	544	544	531	531
Bénévolat	320	320	141	141
Prestations en nature	-	-	388	388
Dons en nature	224	224	3	3
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-		-	
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	544	544	531	531

CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	544	544	531	531
Réalisées en France	544	544	531	531
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	544	544	531	531

3EME TABLEAU : COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en K€)	EXERCICE 31/12/2025	EXERCICE 31/12/2024	RESSOURCES PAR ORIGINE (en K€)	EXERCICE 31/12/2025	EXERCICE 31/12/2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	113	107	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	240	196
1.1. Réalisées en France	113	107	1.1 Cotisations sans contrepartie	10	14
- Actions réalisées directement	113	107	1.2 Dons, legs et mécénat	229	181
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	- Dons manuels non affectés	37	84
1.2. Réalisées à l'étranger	-	-	- Dons manuels affectés	89	47
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	- Legs, donations et assurances-vie	42	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	- Mécénat	60	51
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	99	98	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1	1
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	99	98			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL DES EMPLOIS	212	205	TOTAL DES RESSOURCES	240	196
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	54	12	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	27	21
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	266	217	TOTAL	266	217

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	-
(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	-	-
(-) Investissements ou désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	-

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K€)	EXERCICE 31/12/2025	EXERCICE 31/12/2024		EXERCICE 31/12/2025	EXERCICE 31/12/2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	544	531	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	544	531
Réalisées en France	544	531	Bénévolat	320	141
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	-	388
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	Dons en nature	224	3
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL	544	531	TOTAL	544	531



LADAPT
(Anciennement L'Adapt)
Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



LADAPT (Anciennement L'Adapt) Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association LADAPT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LADAPT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Première application des règlements ANC 2022-06 et 2023-03 » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application des règlements ANC n° 2022-06 et 2023-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport économique et financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 23 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Signed by:

Isabelle Tracq-Sengeissen

Isabelle Tracq-Sengeissen

Comptes annuels

31 décembre 2025



Vivre ensemble,
tous différents,
tous égaux.

BILAN ACTIF

BILAN PASSIF

COMPTE DE RESULTAT

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

PRINCIPES ET METHODES

Description de l'objet social, de la nature et du périmètre d'activité de LADAPT

Référentiel comptable

Règles générales

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Compléments d'information relatifs à l'actif du bilan

Immobilisations / amortissements

Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement

Stocks

Créances

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

Compléments d'informations relatifs au passif du bilan

Fonds propres

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

Fonds dédiés

Fonds reportés sur legs et donations

Les provisions pour risques et charges

Baux locatifs

Engagement pour indemnité de départ à la retraite

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2025

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Annexe 1 : Variation des immobilisations
Annexe 2 : Etat des échéances des créances
Annexe 3 : Produits à recevoir
Annexe 4 : Trésorerie disponible
Annexe 5 : Variation des fonds propres
Annexe 6 : Réserves
Annexe 7 : Subventions d'investissement
Annexe 8 : Provisions réglementées
Annexe 9 : Provisions pour risques et charges
Annexe 10 : Fonds dédiés
Annexe 11 : Etat des échéances des dettes
Annexe 12 : Charges à payer

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Annexe 13 : Ressources
Annexe 13 bis : Décomposition des concours publics et subventions d'exploitation
par financeur
Annexe 13 ter: Autres informations sur le compte de résultat

AUTRES INFORMATIONS

Annexe 14 : Contributions volontaires en nature
Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger
Annexe 15 : Engagements hors bilan relatifs aux crédits-baux et locations
longue durée
Annexe 16 : Dettes garanties par des suretés réelles
Annexe 16 bis: Fonds reportés liés aux legs et donations et impacts sur le
résultat
Annexe 17 : Les principales données sociales
Annexe 18 : Compte de résultat par origine et destination & Compte d'emploi des
ressources

BILAN ACTIF

ACTIF	Brut 2025	Amortissement 2025	Net 2025	Net 2024
Frais d'établissement	374 570	143 518	231 051	140 585
TOTAL I	374 570	143 518	231 051	140 585
Actif immobilisé				
Immobilisation incorporelles	4 993 063	3 789 508	1 203 555	3 044 891
Frais de développement	4 032		4 032	4 032
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 658 083	3 334 408	323 676	496 690
Fond commercial	28 832	0	28 832	53 832
Autres immobilisations incorporelles	1 213 227	455 100	758 127	794 660
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	88 889		88 889	1 695 677
Immobilisations corporelles	230 920 674	128 073 627	102 847 047	87 134 000
Terrain	8 479 270	1 861 772	6 617 498	6 412 824
Constructions	152 544 320	87 378 725	65 165 595	61 787 942
Installations techniques, matériel et outillage industriel	28 535 477	20 981 909	7 553 568	8 399 243
Autres immobilisations corporelles	27 754 285	17 851 221	9 903 064	9 302 662
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	13 607 321		13 607 321	1 231 329
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	12 619 753	0	12 619 753	12 280 795
Participations	5 250		5 250	1 184
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	387 524		387 524	384 724
Prêts	8 740 189		8 740 189	8 517 877
Autres immobilisations financières	3 486 789		3 486 789	3 377 010
TOTAL II	248 908 059	132 006 653	116 901 406	102 600 270
Actif circulant	148 680 754	1 078 982	147 601 771	157 255 943
Stocks et en cours et Av-acomptes	977 171	0	977 171	921 028
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	24 372 355	872 682	23 499 673	23 643 991
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	15 583 529	206 301	15 377 229	20 030 605
Charges constatées d'avance	2 351 482	0	2 351 482	1 884 700
Valeurs mobilières de placement	83 432 955		83 432 955	86 155 437
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	21 963 261		21 963 261	24 620 183
TOTAL III	148 680 754	1 078 982	147 601 771	157 255 943
Frais d'émission des emprunts (IV)	98 047		98 047	104 023
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV+V+VI)	397 686 859	133 085 635	264 601 224	259 960 236

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS - TOTAL I	134 816 133	134 284 453
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	468 797	468 797
Fonds propres complémentaires	20 479 510	20 473 366
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires	0	0
Fonds propres complémentaires	3 668 154	3 668 154
Ecart de réévaluation	1 239 011	1 239 011
Réserves	120 542 943	112 543 258
Réserves statutaires ou contractuelles		0
Réserves pour projet de l'entité	107 171 838	99 241 078
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>82 445 705</i>	<i>75 752 657</i>
Autres réserves	13 371 105	13 302 180
Report à nouveau	-31 709 348	-33 252 741
<i>dont report à nouveau hors activités sociales et médico-sociales</i>	<i>-22 201 890</i>	<i>-22 508 278</i>
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales non contrôlées</i>	<i>-1 873 970</i>	<i>-1 694 970</i>
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>5 754 418</i>	<i>4 875 693</i>
<i>dont dépenses refusées ou inopposables aux financeurs</i>	<i>-36 348</i>	<i>-36 348</i>
<i>dont charges des activités SMS de prise en compte différée</i>	<i>-7 854 752</i>	<i>-8 616 996</i>
Résultat en attente d'affectation	0	0
<i>dont résultat hors activités sociales et médico-sociales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales non contrôlées</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	1 364 446	10 457 594
Situation nette (sous total)	116 053 513	115 597 439
Fonds propres consommables	0	0
Subventions d'investissement	8 033 902	7 830 657
Provisions réglementées	10 728 718	10 856 358
FONDS REPORTES ET DEDIES - TOTAL II	37 646 067	36 937 363
Fonds reportés liés aux legs ou donations	18 571	18 571
Fonds dédiés	37 627 496	36 918 791
PROVISIONS - TOTAL III	16 015 490	13 962 847
Provisions pour risques	3 748 920	3 459 315
Provisions pour charges	12 266 570	10 503 533
DETTES - TOTAL IV	76 123 534	74 775 573
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (164)	28 444 473	26 510 603
Emprunts et dettes financières diverses (165/167/168/)	701 120	544 255
Instruments financiers à terme	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 496 632	12 710 375
Dettes des legs ou donations	0	0
Dettes fiscales et sociales	29 666 111	27 496 517
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	702 092	686 407
Autres dettes	772 994	2 532 244
Produits constatés d'avance	3 340 111	4 295 170
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	264 601 224	259 960 236

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	10 100	14 268
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens	4 711 205	4 839 443
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestation de service	21 757 532	20 653 277
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	245 426 851	236 500 627
<i>Dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	232 440 332	225 982 137
Versements des fondateurs ou conso de la dot consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	126 648	130 466
<i>Mécénats</i>	60 000	50 784
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	42 258	
Contributions financières	542 091	733 734
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	1 171 882	2 048 502
Utilisations des fonds dédiés	4 092 023	4 313 103
Autres produits	1 441 329	14 677 308
TOTAL I	279 381 918	283 961 513
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	16 667	22 588
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 245 353	2 153 106
Variation de stock	17 381	-41 668
Autres achats et charges externes	76 737 421	72 190 934
Aides financières		13 410
Impôts, taxes et versements assimilés	16 473 773	15 912 541
Salaires et traitements	116 974 268	121 820 025
Charges sociales	48 875 606	51 520 704
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 733 071	10 073 748
Dotations aux provisions	1 529 333	1 091 936
Report en fonds dédiés	3 818 105	3 326 939
Autres Charges	1 198 924	345 481
TOTAL II	278 619 902	278 429 743
1.RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	762 016	5 531 769
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	237 464	990 669
Autres intérêts et produits assimilés	2 735 633	2 690 689
Reprises sur provisions, dépréciations		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	2 973 096	3 681 358
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	615 543	619 147
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	615 543	619 147

2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)	2 357 553	3 062 211
3.RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	3 119 569	8 593 980
PRODUITS EXCEPTIONNELS	472 107	3 540 866
TOTAL V	472 107	3 540 866
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 941 865	1 161 035
TOTAL VI	1 941 865	1 161 035
4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-1 469 758	2 379 831
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	285 365	515 983
Total des produits (I+III+V)	282 827 121	291 183 736
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	281 462 675	280 725 908
EXCEDENT OU DEFICIT	1 364 446	10 457 828
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services	-224 259	-2 600
Prestations	-296	-388 082
Personnel bénévole	-319 881	-140 712
TOTAL	-544 436	-531 394
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services	224 259	2 600
Prestations	296	388 082
Personnel bénévole	319 881	140 712
TOTAL	544 436	531 394

Est présenté ci-dessous le résultat de l'exercice pour les différents secteurs d'activités de LADAPT :

RESULTATS PAR SECTEUR (en k€)	<u>2025</u>	<u>2024</u>
GESTION CONTROLEE (MS +SANITAIRE)	5 001	11 572
GESTION PROPRE (ESAT CO + ACTIONS CONVENTIONNELLES)	-3 636	-1 114
RESULTAT	1 365	10 458
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
SANITAIRE	441	1 978
MEDICO-SOCIAL	4 560	9 594
ESAT COMMERCIAUX	-362	-219
ACTIONS CONVENTIONNELLES	-3 274	-895
TOTAL	1 365	10 458
<u>TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE</u>		
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
RESULTAT COMPTABLE	1 365	10 458
Reprise du résultat antérieur	444	291
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	1 808	10 749
Dont résultat effectif sous gestion propre	-3 636	-1 114
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	5 445	11 863

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

NB : Les éléments ci-dessous vous sont présentés en version définitive, avec l'enregistrement des seules notifications de financement de l'ARS reçues à la date d'établissement de nos comptes début avril.

Evolution de périmètre :

L'année 2025 se caractérise par la fusion des établissements de l'IME de Trouy et du SESSAD de Bourges en l'établissement Dame de Trouy et l'intégration de nouvelles activités : le dispositif de soutien à l'inclusion de Saint Lo et l'ESRP itinérant de Valence.

L'évolution de l'activité est essentiellement endémique, en lien avec le développement de l'activité ou en lien avec des Appels à Manifestation d'Intérêt ou Appels à Projets ayant été remportés par LADAPT et donnant lieu à de nouvelles activités dans des établissements préexistants.

Mesures de revalorisation salariale :

Pas de mesure nouvelle en 2025.

Rappel de la situation des établissements de la Vallée de Montmorency « Le colombier » :

Au terme d'un acte synallagmatique, Le Colombier a consenti une cession de l'immeuble hébergeant l'IME Jacques Maraux sis à Andilly intervenu le 30 juin 2025 pour un coût d'acquisition de 4 124 k€.

Pour rappel, un bail et une convention de séquestre ont été signés le 14 mars 2025 entre LADAPT et l'association Le Colombier concernant les loyers et taxes foncières relatifs à la période du 4 janvier 2016 au 28 janvier 2025, pour respectivement 2 960 116€ et 151 285€, déjà provisionnés dans les comptes.

Les autres établissements du Colombier n'ont, à ce jour, pas été traités et les sujets restent pendants.

Chiffres clefs :

Le résultat comptable des activités de LADAPT ressort pour l'année en excédent à hauteur de 1 364 446 € dont :

- 4 639 k€ sur les activités de gestion contrôlée contre 11 353 k€ l'année précédente (ici sont rattachés les ESAT commerciaux)
- Déficit de - 3 274 k€ sur les activités de gestion propre, actions conventionnelles, contre - 895 k€ l'année précédente.

Ce résultat se décompose de la façon suivante :

- 777 130 € de résultat d'exploitation
- 2 357 553 € de résultat financier
- - 1 348 872 € de résultat exceptionnel
- - 285 365 € d'impact impôt sur les sociétés.

Le compte de résultat et le bilan 2025 sont commentés en détail dans les annexes présentées dans les pages suivantes.

Eléments marquants :

LADAPT a fait l'objet d'un contrôle de la Cour des Comptes dont les observations ont été publiées le 6 février 2026.

Eléments post clôture :

Néant

PRINCIPES ET MÉTHODES

Description de l'objet social, de la nature et du périmètre d'activité de LADAPT

LADAPT est une association d'utilité publique ayant pour objet, comme stipulé dans ses statuts :

- D'inspirer et de susciter les réformes de structures sociales et de soutenir toute initiative destinée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle, des personnes (enfants ou adultes) malades, handicapées ou en grande difficulté d'insertion
- De créer et d'administrer toute structure susceptible de favoriser cette action ;
- De soutenir l'étude et la recherche concernant tous les problèmes de réadaptation et d'insertion sociale professionnelle
- De lutter contre toutes les formes de discrimination en raison du handicap ou d'un état de santé dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle.

Le périmètre d'activité et des missions sociales actuel de LADAPT traduit bien cela, LADAPT ayant pour activité à la fois la gestion d'établissements médico-sociaux, la gestion d'établissements sanitaires, mais réalisant également des missions sociales à travers sa structure associative et les projets qu'elle porte.

Les moyens mis en œuvre pour la réalisation de cet objet social sont notamment les concours publics et subventions d'exploitation reçus pour la gestion des établissements qui lui sont confiés.

Les moyens s'entendent également des ressources issues des ventes et prestations de services réalisées à travers les ESAT et sa structure associative. Etant une association reconnue d'utilité publique, elle finance aussi une partie de son activité par des fonds issus de l'Appel à la Générosité du Public. Ces moyens sont présentés en détail dans les annexes relatives au compte de résultat de ce rapport (Annexe 13).

Référentiel comptable

Les comptes de l'exercice 2025 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du règlement ANC 2014-03 et toutes actualisations postérieures, ainsi qu'à l'avis CNC 2007-05 ;
- Aux dispositions du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, homologué par arrêté du 26 décembre 2018 comportant les dispositions spécifiques au secteur non lucratif, modifié par le règlement ANC 2020-08 du 4 décembre 2020, puis par le règlement ANC 2021-02 du 4 juin 2021 et le règlement ANC 2022-02 du 11 mars 2022 ;
- Aux dispositions du règlement ANC 2019-04 du 8 novembre 2019, homologué par arrêté du 26 décembre 2019, donnant les dispositions spécifiques au secteur social et médico-social géré par des personnes morales de droit privé à but non lucratif
- Aux dispositions du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC 2014-03 précité relatif au plan comptable général. Ces dispositions s'appliquent à compter du 01 janvier 2025.
- Aux dispositions du règlement ANC 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018 pour se conformer aux exigences du nouveau règlement ANC 2022-06. Ces dispositions s'appliquent à compter du 01 janvier 2025

Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ainsi qu'aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - indépendance des exercices,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- et conformément à la réglementation française en vigueur.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en k euros

Première application des règlements ANC 2022-06 et 2023-03

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, l'association applique les règlements ANC 2022-06 et 2023-03 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement 2022-06, cette première application est mise en œuvre de manière prospective.

Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- **Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel**

Les quotes-parts de subventions virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

- **Suppression de la technique des transferts de charges**

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais:

- reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- imputées en diminution des charges concernées ;
- comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Poste concerné	Traitement avant ANC 2022-06	Traitement après ANC 2022-06	Montant N
Produits de cession des immobilisations incorporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	N/A
VNC des immobilisations incorporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	N/A
Produits de cession des immobilisations corporelles	Produits exceptionnels	Autres produits d'exploitation	N/A
VNC des immobilisations corporelles cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges d'exploitation	N/A
Produits de cession des immobilisations financières	Produits exceptionnels	Autres produits financiers	N/A
VNC des immobilisations financières cédées	Charges exceptionnelles	Autres charges financières	N/A
Quote-part des subventions virées au compte de résultat	Produits exceptionnels	Autres produits exploitation	1 212 k€
<i>Opérations auparavant comptabilisées en transferts de charges, par exemple : Remboursements d'assurance Autres transferts de charges ...</i>	Transferts de charges d'exploitation	Au crédit des services extérieurs ...	N/A
Complément de rémunération des TH	Produits d'exploitation	Au crédit des charges d'exploitation - Salaires et traitements - Charges sociales	7 145 k€ 4 132 k€
Dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt	Charges d'exploitation	Charges financières	N/A

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en k euros.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan :

Immobilisations / Amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilisation.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'achat et amorties sur leur durée d'utilisation, selon les taux d'amortissement suivants :

Durée d'amortissement en année (s)			
	Linéaire année	Dégressif	Durée en
Immobilisation incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles			
Logiciels	X		1 à 3
Immobilisation corporelles			
Agencement, aménagement de terrain	X		10 à 50
Construction Installations techniques, matériels et outillage	X		10 à 65
Autres immobilisations corporelles	X		5 à 20

Sous la catégorie immobilisations incorporelles, figure l'enregistrement d'un fond civil lié à la reprise d'activité d'un établissement. Ce fonds civil fait l'objet d'un amortissement dont la durée correspond à celle du nouveau projet immobilier (CSSR de Valence), soit 27 ans.

Les durées d'amortissement par composants :

Composant	Nature	Durée	Ventilation en %
Structure	- Terrassement - Gros œuvre Maçonnerie Charpente Structure Honoraire architecte si immobilisé Cloisons fixes Doublage	40 - 60	50
Couverture & Isolation	Couverture bac acier Etanchéité Isolation	30 - 40	10
Revêtement & Plafond	Menuiseries extérieur bois Cloisons mobiles Menuiseries intérieures revêtements sols durs et muraux (carrelage, lambris) Plafonds suspendus	10 - 25	10
Extérieurs	Menuiseries extérieures PVC Métallerie VRD (voiries et réseaux divers Piscine de balnéothérapie collective	20 - 30	10
Peintures	Peinture Lino Moquette Tapisserie	5 - 10	2
Ascenseurs		15 - 20	2
Réseaux	Plomberie Chauffage Electricité Matériel de mesure et de mise aux normes de balnéothérapie (pompe, filtre...) Câblage informatique	15 - 25	10
Sanitaires	Douche baignoire de balnéothérapie individuelle Lavabo W.C	15 - 20	4
Rénovation	Ravalement de façades	15 - 25	2

Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du « premier entré, premier sorti ».

Les supports de placement sont sans risque sur le capital, constitués de comptes à terme et contrats de capitalisation.

Stocks

Les stocks se rapportent essentiellement à l'activité des établissements sanitaires et des ESAT commerciaux. Les combustibles stockés font l'objet d'une évaluation et sont portés en stock.

Les matières premières, produits pharmaceutiques et produits finis commercialisés par le secteur protégé font l'objet d'un inventaire.

Les fournitures et consommables non consommés sont comptabilisés en « charges comptabilisées d'avance ».

Créances

Les créances sont comptabilisées au coût historique. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les principales créances sont relatives aux prix de journée, à la dotation globale des établissements sous gestion contrôlée, ou bien encore à la vente des produits pour les structures sous gestion propre et les ESAT commerciaux.

Sont présentées en « autres débiteurs » les échanges dans le cadre de la convention de trésorerie qui lie l'Association LADAPT et le fond de dotation Les Maisons de LADAPT.

Disponibilités

Elles regroupent les comptes sur livrets (liquides par quinzaine) et les comptes courants bancaires.

Ces lignes plus flexibles sont notamment nécessaires à la bonne gestion financière des opérations de patrimoine.

Compléments d'informations relatifs au passif du bilan

Fonds propres

Sont enregistrés à ce poste :

Fonds propres avec et sans droit de reprise :

Les fonds propres de l'entité correspondent aux apports, affectations et excédents acquis à l'entité. Ils regroupent les ressources mises à disposition de l'entité de façon définitive ou conditionnelle.

Réserves :

Les réserves au bilan sont constituées des réserves liées à la gestion contrôlée ainsi que des réserves liées à la gestion propre.

Report à nouveau :

Sont constatés dans cette rubrique, les résultats antérieurs des établissements sous gestion propre affectés en report à nouveau, les résultats antérieurs des établissements sous gestion contrôlée en attente d'affectation et de validation par les autorités de tarification, les affectations de résultat en report à nouveau des établissements, les charges et provisions pour lesquels le financement est différé par les tutelles, ainsi que les dépenses rejetées par les autorités de tarification des établissements sous gestion contrôlée. Le déficit cumulé représentatif de la provision pour congés payés non financée y est également inclus.

Excédent ou déficit de l'exercice :

Les résultats sous contrôle de tiers financeurs et ceux relatifs à la gestion propre sont présentés sur une seule ligne « Excédent ou déficit de l'exercice ».

Subventions d'investissement

Une subvention d'investissement est une contribution facultative de toute nature, valorisée dans l'acte d'attribution, décidée par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifié par un intérêt général et destinée à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement. Ces projets sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires.

Les subventions d'investissement sont reprises en résultat au même rythme que les amortissements pour dépréciation des immobilisations qu'elles permettent de financer, sauf stipulation expresse dans la convention.

Les reprises sont comptabilisées dans un compte de produit exceptionnel.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont des provisions qui ne correspondent pas à la définition normale d'une provision selon la définition du plan comptable général sur les provisions et qui sont constituées et comptabilisées en vertu de dispositions spécifiques législatives ou réglementaires applicables à certaines activités.

A LADAPT, les instructions budgétaires et comptables des établissements de santé et des établissements sociaux et médico-sociaux prévoient l'utilisation de comptes de provisions réglementées, telles que les provisions pour renouvellement des immobilisations ou les provisions pour réserves des plus-values nettes d'actifs.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. Cette définition est élargie pour les ESSMS aux opérations d'investissement pour un projet spécifique financé par les produits de la tarification.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de l'association,
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Report en fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds au compte de résultat par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés ».

Pour les fonds dédiés à des investissements, LADAPT choisit de rapporter en produits les fonds dédiés sur la même durée d'amortissement que les biens concernés.

Sont désormais affectés en fonds dédiés la part de Taxe d'Apprentissage non consommée anciennement constatée en produits constatés d'avance.

Fonds reportés sur legs et donations

Les actifs et passifs provenant de legs ou donations sont enregistrés au bilan, dès la date d'acceptation par les instances ou à la date d'entrée en jouissance de la libéralité si celle-ci est postérieure, ou à la date de levée de la dernière condition suspensive. La contrepartie est inscrite en produits, sauf s'il existe une stipulation de l'auteur de la libéralité de renforcer les fonds propres de l'entité.

A la clôture de l'exercice, les libéralités constatées en produits au cours de l'exercice et dont certains actifs à céder ne sont pas encore réalisés ou certains actifs financiers n'ont pas été reçus ou transférés donnent lieu à une écriture au passif du bilan en fonds reportés, avec pour contrepartie une charge. Ces fonds seront repris et constatés en produits au cours des exercices suivants, au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la réalisation de la libéralité.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour litiges, charges de personnel, retraites et licenciements sont comptabilisées en charges d'exploitation. Elles sont dotées annuellement par un compte de charges « dotations » ou produits « reprises de provision » qui figurent dans le compte de résultat.

Les provisions pour risques divers sont généralement comptabilisées en exploitation.

Baux locatifs

LADAPT applique le principe de linéarisation des loyers pour les biens immobiliers consistant à étaler sur la durée du contrat les redevances de manière à traduire correctement les avantages économiques procurés par le bien de période en période. Ce sont les comptes de charges constatées d'avance ou de charges à payer qui permettent de suivre comptablement ce principe.

Engagement pour indemnité de départ à la retraite

L'engagement pour indemnité de départ en retraite est calculé selon les critères suivants :

Convention collective :	Hospitalisation privée à but non lucratif- FEHAP
Indemnités de fin de carrière :	Conventionnelles soumises à charges sociales
Progression des salaires :	1.5% (non cadres) – 2.5% (cadres)
Table de mortalité :	INSEE 2016-2018
Taux d'actualisation :	3.85 % par an
Charges sociales :	48% (Non Cadre) / 59% (Cadres)
Date présumée de départ à retraite :	65 ans
Turnover :	8% par an dégressif jusqu'à 50 ans
Initiative du départ :	Salarié

Le montant total des droits à indemnité de fin de carrière est estimé à 11 223 k€ en dette actuarielle (calcul de l'indemnité tenant compte de l'ancienneté du salarié au 31 décembre 2025) pour l'ensemble des salariés.

Le taux d'actualisation a été revu au 31 décembre 2025 (3.85 % en 2025 contre 3,37% en 2024) et la table de mortalité utilisée est la plus récente disponible dans notre outil (INSEE 2016-2018).

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2025

Informations relatives au bilan

ANNEXE 1 : variation des immobilisations

Immobilisations en k€	Immobilisations au 31 décembre 2024	Acquisitions 2025	Cessions 2025	Immobilisations au 31 Décembre 2025
Immobilisations incorporelles	6 759	9 238	10 630	5 368
Frais d'établissement	289	121	36	375
Frais de recherche et de développement	4			4
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.	3 533	650	525	3 658
Fonds commercial	54		25	29
- dont droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles	1 184	81	52	1 213
Immobilisations incorporelles en cours	1 696	8 386	9 992	89
Immobilisations corporelles	200 843	46 361	16 283	230 921
Terrains	5 151			5 151
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	2 808	1 136	616	3 328
Constructions	142 674	14 330	4 460	152 544
Installations, matériel et outillage techniques	26 617	7 917	5 998	28 535
Autres immobilisations corporelles	22 361	9 144	3 751	27 754
Immobilisations corporelles en cours	1 231	13 834	1 458	13 607
Immobilisations financières	12 281	1 018	680	12 620
Participations	1	5	1	5
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	385	3		388
Prêts	8 518	508	285	8 740
Autres immobilisations financières	3 377	503	393	3 487
TOTAL IMMOBILISATIONS	219 883	56 618	27 593	248 908

Amortissements en k€	Amortissements et dépréc. au 31/12/2024	Dotations 2025	Diminutions 2025	Amortissements et dépréc. au 31/12/2025
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	3 574	935	576	3 933
Frais d'établissement	149	31	36	144
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val. sim.	3 036	820	522	3 334
Fonds commercial (établissements privés)				
- dont droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles	389	84	18	455
Immobilisations incorporelles en cours				
TOTAL amortissements et dépréciations des immob. incorporelles	3 574	935	576	3 933
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	113 709	27 760	13 395	128 074
Terrains				
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	1 546	932	617	1 862
Constructions sur sol propre	80 283	10 845	4 403	86 726
Constructions sur sol d'autrui	602	91	40	653
Installations, matériel et outillage techniques	18 218	7 429	4 665	20 982
Autres immobilisations corporelles	13 059	8 463	3 670	17 851
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL amortissements et dépréciations des immob. corporelles	113 709	27 760	13 395	128 074
Dépréciations des immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL dépréciations des immobilisations financières	0	0	0	0

Pour l'ensemble des immobilisations, le montant net augmente de 106 M€ à 121 M€.

Cette variation s'explique pour partie par :

- les acquisitions nouvelles dont les investissements majeurs sont :
 - 4,1 m€ pour l'acquisition de l'IME Jacques Maraux d'Andilly en Ile de France
- les immobilisations en cours pour l'acquisition de :
 - 3,1 m€ locaux de bureau à Brest
 - 5,3 m€ locaux pour l'ESRP de Lyon
 - 3,2 m€ extension 30 chambres à La Paloumère.

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
en k€	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	4		9 233		
Frais d'établissement			121		
Frais de recherche et de développement					
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.			650		
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	4		77		
Immobilisations incorporelles en cours			8 385		
Immobilisations corporelles	11 048		35 313		
Terrains					
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	7		1 129		
Constructions	1 701		12 629		
Installations, matériel et outillage techniques	621		7 296		
Autres immobilisations corporelles	235		8 909		
Immobilisations corporelles en cours	8 484		5 350		
Immobilisations financières			1 019		
Participations			5		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés			3		
Prêts			508		
Autres immobilisations financières			503		

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
en k€	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	9 992				638
Frais d'établissement					36
Frais de recherche et de développement					
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.					525
Fonds commercial					25
Autres immobilisations incorporelles					52
Immobilisations incorporelles en cours	9 992				
Immobilisations corporelles	1 060				15 223
Terrains					
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure					616
Constructions					4 460
Installations, matériel et outillage techniques					5 998
Autres immobilisations corporelles					3 751
Immobilisations corporelles en cours	1 060				398
Immobilisations financières					680
Participations					1
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					285
Autres immobilisations financières					393

Dotations de l'exercice en k€	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles		935		
Frais d'établissement		31		
Frais de recherche et de développement				
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.		820		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		84		
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles		27 760		
Terrains				
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure		932		
Constructions		10 936		
Installations, matériel et outillage techniques		7 429		
Autres immobilisations corporelles		8 463		
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières		0		
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				

Diminutions de l'exercice en k€	Ventilation des diminutions			
	Eléments transférés à l'actif circulant		Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				576
Frais d'établissement				36
Frais de recherche et de développement				
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.				522
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				18
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				13 395
Terrains				
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure				617
Constructions				4 443
Installations, matériel et outillage techniques				4 665
Autres immobilisations corporelles				3 670
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières				0
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				

ANNEXE 2 : Etat des créances

Créances	Créances au 31 décembre 2025	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances 1 à 5 ans	Echéances + de 5ans	Créances N-1
Créances à l'actif immobilisé	12 619 753			12 619 753	12 280 795
Créances article 50 activité sanitaire et médico sociale	2 128 949			2 128 949	2 017 545
Prêts (effort construction)	6 647 070			6 647 070	6 319 792
Autres Prêts	2 093 119			2 093 119	2 198 084
Titres de participations	1 750 614			1 750 614	1 745 373
Créances de l'actif circulant	23 664 317	23 664 317			23 552 605
Créances redevables clients et comptes rattachés	23 293 373	23 293 373			23 285 032
Créances reçues par legs et donations					
Avances et acomptes sur commandes	370 944	370 944			267 573
Autres créances	15 583 529	15 583 529			18 397 038
- Personne et comptes rattachés	272 263	272 263			448 850
- Organismes sociaux	982 136	982 136			686 506
- Etat et autres collectivités publiques	4 177 880	4 177 880			5 344 870
- Débiteurs divers	10 151 250	10 151 250			11 916 813
Charges constatées d'avance	2 351 482	2 351 482			1 884 700
Charges à répartir émis/emprunts	98 047	98 047			104 023
TOTAL	54 317 127	41 697 374		12 619 753	56 219 160

ANNEXE 3 : Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant net 31/12/2024	Augmentations 2025	Diminutions 2025	Montant net 31/12/2025
Redevables et Clients produits à recevoir	7 033 025	378 788	0	7 411 814
41800000 REDEVABLES - PRODUITS A RECEVOIR	7 033 025	378 788	0	7 411 814
Fournisseurs Rabais remise ristournes à recevoir	8 978	0	7 474	1 505
40980000 RABAIS/REMISE/RISTOURNE A OBTENIR	8 978	0	7 474	1 505
Etat subventions à recevoir	4 184 848	0	1 837 732	2 347 116
44170000 SUBVENTION EXPLOITATION	3 200 264	0	853 148	2 347 116
44870000 IMPOTS/TAXES - PRODUIT A RECEVOIR	984 584	0	984 584	0
Autres produits à recevoir	3 016 910	0	3 016 910	0
46870000 AUTRE PRODUIT A RECEVOIR	2 920 953	0	2 920 953	0
46875000 ELYSEES FONDS - CET - PRODUITS A RE	95 957	0	95 957	0
Personnel produits à recevoir	316 622	0	316 622	0
42870000 PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	316 622	0	316 622	0
Organismes sociaux produits à recevoir	405 995	0	405 995	0
43870000 ORGANISMES SOCIAUX PRODUITS A RECE	405 995	0	405 995	0
TOTAL	14 966 378	378 788	5 584 733	9 760 434

Le poste clients produits à recevoir au 31/12/2025 représentent essentiellement des produits du Sanitaire liés à la T2A et aux encours de fin d'année 2025 reçus en 2026, en conséquence de la nouvelle tarification des produits sanitaire basés pour partie sur l'activité.

ANNEXE 4 : trésorerie disponible

Trésorerie	Montant net 31/12/2024	Montant net 31/12/2025
Valeur mobilières de placement VMP	86 155 437	83 432 955
Compte à terme CAT	37 000 000	40 000 000
Autres créances ass ,VMP et IC	49 155 437	43 432 955
Disponibilités	24 620 183	21 963 261
TOTAL	110 775 620	105 396 216

La trésorerie de LADAPT, certes en diminution en lien avec le niveau de résultat de l'exercice, s'explique par des fonds propres, quasi fonds propres, emprunts et fonds dédiés liés à l'investissements finançant l'actif immobilisé existant et permettant un autofinancement de futurs projets : c'est le fond de roulement net global pour 104 M€.

LADAPT conserve un niveau de fonds disponibles (placements et disponibilités) pour assurer le financement de son BFR et, au travers des liquidités des supports utilisés, la possibilité de faire face à ses engagements à court et moyen termes (Investissements, provisions, projets...).

ANNEXE 5 : Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES								
(Montants en K€)	Situation au 31.12.2024	Augmentation périmètre		Affectation du résultat		Autres variations		Situation au 31.12.2025
		Total	dont générosité du public	Total	dont générosité du public	Total	dont générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise	20 942					6		20 948
Fonds propres avec droit de reprise	3 668							3 668
Ecart de réévaluation	1 239							1 239
Réserves	112 543			8 127		-127		120 543
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	67 202			6 886		-127		73 961
Report à nouveau	-33 253			2 331		-788		-31 710
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-9 472			2 708		-788		-7 552
Excédent ou déficit de l'exercice	10 458			-10 458		1 364		1 364
<i>Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	9 594			-9 608		4 492		4 492
Situation nette	115 598	-	-	0	-	456	-	116 053
Subventions d'investissement	7 831					203		8 034
Provisions réglementées	10 856					-127		10 729
TOTAL	134 284	-	-	0	-	532	-	134 815

Les fonds propres varient de + 531 K€ entre 2024 et 2025.

Les réserves enregistrent quant à elles une augmentation globale de 8 000 K€ (détail en annexe 6).

Le report à nouveau globalement déficitaire de - 31 710 K€ est en diminution de 1 543 K€, en raison des affectations de résultat et des autres variations. Les affectations de résultat N-2 apparaissent en "Autres variations".

L'excédent de l'exercice 2025 s'établit à + 1 364 K€ en diminution de + 9 094 k€. La part du résultat revenant aux établissements médico-sociaux sous gestion contrôlée est en diminution de 2 939 k€ et en diminution pour les établissements en gestion propres de 3 219 k€.

ANNEXE 6 : Réserves

RESERVES				
(Montants en K€)	Situation au 31.12.2024	Augmentation	Diminution	Situation au 31.12.2025
Réserves affectées à l'investissement	69 498	7 328	966	75 860
Réserves de Trésorerie	10 562	0	0	10 562
Réserves de Compensation des déficits	17 237	1 498	227	18 508
Réserves de compensation des charges d'amortissements	1 944	303	4	2 242
Autres Réserves	13 302	69	0	13 371
TOTAL	112 543	9 197	1 198	120 543

L'ensemble des réserves progresse de 8 000 k€ soit une variation de +7,11 % par rapport à l'an passé.

L'ensemble des affectations de résultats antérieurs a permis de doter ces réserves pour un montant total de 9 197 k€.

Près de 80 % des affectations de résultats ont été fléchées sur la réserve d'investissement et 16 % sur la réserve de compensation des déficits.

Les différents résultats déficitaires antérieurs ont affecté la réserve de compensation des déficits pour un montant de 227 k€.

Le total des réserves atteint au 31/12/2025 un montant total de 120 543 k€ dont la répartition par régions et par nature est la suivante :

REGIONS	RESERVE INVESTISSEMENTS	TRESORERIE	COMPENSATION DEFICITS	COMPENSATION AMORTISSEMENT S	AUTRES RESERVES	TOTAUX	%
AURA	9 919	1 629	2 813	0	1 356	15 717	13,04%
CVDL	5 171	1 413	1 751	432	389	9 157	7,60%
GRAND EST	12 360	1 516	546	989	495	15 906	13,20%
HDF	3 500	924	1 089	9	320	5 842	4,85%
IDF	19 318	1 327	3 288	50	728	24 711	20,50%
MEDITERRANEE	2 666	38	3 339	0	143	6 186	5,13%
NORMANDIE	9 323	1 891	3 281	0	658	15 154	12,57%
NOUVELLE AQUITAINE	6 057	537	670	555	1 102	8 921	7,40%
OUEST	6 160	810	1 731	206	966	9 874	8,19%
PANTIN	1 385	476	0	0	7 215	9 076	7,53%
TOTAUX	75 860	10 562	18 508	2 242	13 371	120 543	100%

Le détail des dotation set des reprises est présenté dans le tableau ci-dessous :

Régions	Diminutions en K€	Augmentations en K€
AURA	910	893
CVDL	78	166
EST	69	610
HDF	36	494
IDF	0	3 138
MEDITERRANEE	0	661
NORMANDIE	88	893
NOUVELLE AQUITAINE	15	1 415
OUEST	2	148
PANTIN	0	779
TOTAUX	1 198	9 197

ANNEXE 7 : Subventions d'investissement

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
(Montants en K€)	Situation au 31.12.2024	Augmentation : Nouvelles subventions	Diminution : QP de subventions	Transfert : neutralisation subventions	Autres variations	Situation au 31.12.2025
Montant nominal	20 306	1 542	0	-2 137	-118	19 593
Quotes-parts virées au résultat	-12 475	0	-1 212	2 137	-9	-11 559
Subventions d'investissement restantes à reprendre au résultat	7 831	1 542	-1 212	0	-127	8 034

Les subventions comptabilisées sur l'exercice sont destinées à assurer le financement d'actifs immobilisés.

Les 8 034 k€ de subventions inscrites au bilan au 31/12/2025 se décomposent en :

- 1 658 k€ affectées aux investissements financés par la taxe d'apprentissage
- 6 376 k€ affectées à la réalisation de projets immobiliers futurs ou déjà finalisés et aux financements des équipements des établissements.

Le solde des subventions hors taxe d'apprentissage de 6 376 k€ au 31/12/2025 comportent les montants significatifs suivants :

Etablissement	Montant en K€
Monéteau ESRP	1 243
Bayeux SMR	878
Cenac SMR	763
Caudebec SMR	435
Amilly SMR	351
Bourges Résidence	312
Briastres SMR	301
Evian ESRP	284
Lyon ESRP	250
Virazeil SMR	192

Les subventions octroyées sur l'exercice représentent 1 542 K€, dont les versements les plus importants sont les suivants :

- 467 K€ de collecte de taxe d'apprentissage en 2025 (contre 348 K€ en 2024).
- 239 K€ de crédits octroyés par l'ARS dans le but de financer les investissements de la structure SMR de Caudebec les Elbeuf - Saint André (Région Normandie) relatif à la prise en charge des accidentés de la route.
- Le montant de la quote-part virée au résultat s'élève à 1 212 K€, il se décompose comme suit :
- 527 K€ qui portent sur la taxe d'apprentissage
- 685 K€ correspondant à l'amortissement de subventions d'équipements.
- Le montant en autres variations correspond à des reclassements en fonds dédiés et autres régularisations.

ANNEXE 8 : Provisions réglementées

Provisions réglementées	Provisions réglementées au 2024	Augmentations 2025	Diminutions 2025	Provisions réglementées au 2025
Provisions Réglementées				
141 - Destinées à la couverture du Besoin en Fonds de Roulement *	57 239	16 905		74 144
142 - Pour renouvellement des immobilisations *	9 529 176	498 119	620 975	9 406 319
144 - Relatives aux autres éléments de l'actif				
145 - Amortissements dérogatoires *				
146 - Provision spéciale de réévaluation (établissements privés)				
147 - Plus-values réinvesties (établissements privés)				
148 - Autres provisions réglementées	1 269 943	4 948	26 637	1 248 255
14861 - dont réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé *	979 903	4 948		984 852
14862 - dont réserves des plus-values nettes d'actif circulant *				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	10 856 358	519 972	647 612	10 728 718

Les provisions pour renouvellement d'immobilisations, 9 406 k€ au 31.12.2025, concernent les établissements de santé de LADAPT et ont pour objectif de soutenir la politique de renouvellement des investissements de ces établissements.

ANNEXE 9 : Provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(Montants en K€)	Situation au 31.12.2024	Augmentation		Diminution				Situation au 31.12.2025
		Dotation	Total	Reprise	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Total	
Litiges	1 276	943	943	612	55	557	612	1 607
Risques divers	2 230	74	74	163	45	119	163	2 142
Provisions pour risques	3 506	1 017	1 017	775	100	675	775	3 749
Charges de restructuration	-	1 512	1 512	-	-		-	1 512
Retraites	5 222	28	28	5	5		5	5 245
Grosses réparations	691	195	195	32	32		32	853
Charges diverses	4 544	289	289	177	63	114	177	4 656
Provisions pour charges	10 456	2 024	2 024	214	100	114	214	12 267
TOTAL	13 963	3 041	3 041	989	200	789	989	16 015

Le risque provisionné total s'établit à 16 015 k€ en augmentation de 2 053 k€ par rapport à 2024.

Provisions pour risque (23% du total) :

Le montant des litiges s'élève à 1 607 k€, composé principalement de litiges salariés et prud'homaux.

Parmi les risques divers provisionnés pour 2 142 k€ dont 1 511 k€ sont constitués pour faire face au risque du Colombier au titre des loyers non versés.

Provisions pour charges (77% du total) :

Il a été constitué cette année une provision pour restructuration d'un montant de 1 512 k€ concernant l'établissement actions conventionnelles formations de Cormontreuil.

La provision pour indemnités de départ à la retraite représente 5 245 k€ permet aux établissements de couvrir a minima les indemnités à venir sur les 10 prochaines années.

Les provisions pour grosses réparations s'élèvent à 853 k€ dont principalement 365 k€ pour l'ESAT SOCIAL région Centre, 242 k€ pour le DAME région Centre, 119 k€ pour le SMR de Normandie.

Les provisions pour charges diverses représentent 4 656 k€ dont 4 604 k€ sont constituées pour faire face à des rappels de loyers pour le Colombier et 669 k€ de provision pour grosses réparations et loyers en région Haut de France.

ANNEXE 10 : Fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DEDIES					
(Montants en K€)	Situation au 31.12.2024	Report	Utilisation	Transfert	Situation au 31.12.2025
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS - investissement	16 823	777	911	967	17 656
dont Projet immobilier de Cambrai	7 597	459	29		8 027
dont Invest. Du DAME de Trouy/Bourges	2 073		121		1 952
dont Achat bâtiment Paris Pajol	1 288		71		1 217
dont Investissements de l'ESRP de Sarcelles	790	9	107		692
dont Investissements sur les ESRP Lyon et Irigny	936		48	900	1 788
dont investissements ESRP Evian	385		29		356
dont investissements CMPP SESSAD Saint Ouen L'aumône	408		47		361
dont investissements SESSAD Andilly	679	17	79		617
dont investissements ESRP Peyrieu belvédère	276		47		229
dont investissements ESAT Soisy ss Mont	346	3	22		327
dont Préorientation Brest	129	240	5		364
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS - exploitation	4 521	1 674	1 588	761	5 368
dont Equipe Mobile de Evry	1 110	706	114		1 702
dont ESRP de Lyon - Emploi Accompagné	758	70	837	29	20
dont SMATC de Bordeaux	31	39			70
dont Projet Péva FAM de Chinon	119	1	9		111
Subventions d'exploitation	13 779	1 294	933	- 1 354	12 786
dont CSSR de Valence (Loyers)	4 059			-604	3 455
dont actions conventionnelles de Rennes (DEA)	596	269	0		865
dont ESAT de Chatillon (DEA)	842		56		786
dont actions conventionnelles de Cambrai (DEA)	1 049		84		965
dont ESRP de Sarcelles (DEA)	628	68	34	-25	637
dont ESRP de Sarcelles (COVID)	220				220
dont ESAT Social de Paris (DEA)	738	20			758
dont Siège Pantin (ERASMUS)	94	14	51		57
dont ESRP de Lyon (DEA)	123	220	246	-29	68
dont actions conventionnelles de Saint Saturnin (DEA)	171	149			320
dont appel à projet Communautés 360 (Evry équipe mobile)	1 009	40			1 049
Contributions financières d'autres organismes	1 580	19	633	605	1 571
dont MAS de Cambianes (pour ouverture de l'établissement)	1 070		62		1 008
dont CMPP & UEROS de Cénac (Comité de soutien)	382		20		362
Ressources liées à la générosité du public	216	54	27	4	247
TOTAL	36 919	3 818	4 092	982	37 627

Les principaux fonds dédiés, en augmentation de 2%, sont les suivants :

- sur contributions financières des autorités de tarification pour les investissements pour 17 656 K€
Ces fonds dédiés sont constitués à la fois de projets futurs comme la réhabilitation / reconstruction du site de Cambrai pour 8 027 K€. Il est également à noter les projets immobiliers déjà en cours pour lesquels les dotations sont déjà constituées et désormais régulièrement reprises comme notamment le projet immobilier de Trouy et le site de Paris Pajol dont les fonds dédiés s'élèvent respectivement à 1 952 K€ et 1 217 K€.
- sur contributions financières des autorités de tarification pour exploitation pour 5 368 K€
Les principaux fonds dédiés concernent l'équipe mobile sur Evry pour un montant de 1 702 k€ et le FAM de Chinon pour 111 K€.
- sur subventions d'exploitation de 12 786 K€
Un fonds dédié d'un montant de 3 455 K€ finance les loyers suite au déménagement de l'établissement SSR de Valence dans les locaux du Safran.

Le montant de 982 k€ figurant en "Transfert" correspond notamment à des reclassements entre fonds dédiés de natures différentes.

ANNEXE 11 : Etat des échéances et des dettes

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES				
(Montants en K€)	Situation au 31.12.2025	ECHEANCES		
		jusqu'à 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes financières :	29 146	2 672	9 382	17 091
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 146	2 672	9 382	17 091
Concours bancaires	0			
Autres dettes :	46 978	46 978	0	0
Dettes fournisseurs	10 933	10 933		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 564	1 564		
Personnel et comptes rattachés	11 492	11 492		
Organismes sociaux et comptes rattachés	15 983	15 983		
Etat et autres collectivités publiques	2 191	2 191		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	702	702		
Autres dettes	773	773		
Produits constatés d'avance	3 340	3 340		
TOTAL	76 124	49 650	9 382	17 091

Emprunts

Cinq emprunts sont arrivés à échéance concernant les Hauts de France et Centre Val de Loire.

Un remboursement anticipé a été effectué dans la région Ile de France et deux nouveaux emprunts effectués dans les régions nouvelle Aquitaine et Ile de France pour 5,5 m€.

Les remboursements des échéances d'emprunts en 2025 se sont élevés à : 2 790 k€.

Plusieurs autres emprunts arriveront à échéances dans les 5 prochaines années, entraînant une baisse des dettes à plus de 5 ans et de fait, une capacité d'emprunt à venir.

ANNEXE 12 : Charges à payer

Charge à payer	Montant net 31/12/2024	Montant net 31/12/2025
Intérêts courus sur emprunts	72 009	53 887
Fournisseurs factures non parvenues	2 988 461	3 276 638
Personnel, Congés à payer	9 215 428	9 480 965
Personnel, autres charges à payer	932 917	1 589 744
Charges sociales sur congés à payer	4 934 007	5 058 041
Organismes sociaux, charges à payer	392 043	701 989
Charges fiscales sur congés à payer	1 490	
Autres charges Etat, Impôts et Taxes à payer	616 643	
Autres charges à payer	465 607	673 123
TOTAL	19 618 604	20 834 386

Informations relatives au compte de résultat

ANNEXE 13 : Ressources

DECOMPOSITION DES RESSOURCES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

	TOTAL		
(Montants En K€)	Situation au 31.12.2025	Situation au 31.12.2024	Variation
Cotisations	10	14	-40%
Ventes de produits, prestations de service	26 469	25 458	4%
Concours publics	232 438	225 311	3%
Subventions	12 987	10 518	19%
Produits liés à la générosité du public et contributions financières	791	907	-15%
Autres Produits	1 395	16 194	-1061%
dont complément rémunération TH	0	11 126	
dont indemnités arrêts maladie	15	1 699	
dont autres (contrats aidés, personnel affecté...)	1 380	3 369	
TOTAL GENERAL	274 090	278 403	-2%

	Sanitaire			Médico-social			Gestion Propre		
(Montants En K€)	Situation au 31.12.2025	Situation au 31.12.2024	Variation	Situation au 31.12.2025	Situation au 31.12.2024	Variation	Situation au 31.12.2025	Situation au 31.12.2024	Variation
Cotisations	0	0	0%	0	0	0%	10	14	-40%
Ventes de produits, prestations de service	6 713	5 815	13%	8 317	8 303	0%	11 439	11 383	0%
Concours publics	86 579	83 763	3%	145 859	142 219	2%	0	0	0%
Subventions	622	471	24%	3 671	3 666	0%	8 693	6 381	27%
Produits liés à la générosité du public et contributions financières	32	7	78%	294	304	-3%	465	604	-30%
Autres Produits	326	1 021	-213%	906	12 616	-1292%	142	947	-567%
dont complément rémunération TH	0	0		0	10 038		0	0	
dont indemnités arrêts maladie	15	594		0	1 082		0	104	
dont autres (contrats aidés, personnel affecté...)	311	427		906	1 496		142	843	
TOTAL GENERAL	94 258	91 077	3%	159 047	167 108	-5%	20 749	19 329	7%

Les produits d'exploitation diminuent de 2% par rapport à 2024. Ils se composent d'environ :

- 85% de concours publics
- 10% de ventes de produits et prestations de services
- 5% de subventions.

Les autres produits affichent une très nette diminution du fait du changement de méthode appliqué à la comptabilisation de la rémunération des travailleurs handicapés d'ESAT directement en moins des charges, conformément au règlement ANC 2022-06, pour un volume sensiblement identique à 2024.

La baisse des produits d'exploitation de 2%, soit – 4 313k€ concerne :

- le secteur Médico-social pour - 8 061 k€
- le secteur Sanitaire pour + 3 181 k€. L'année 2025 se caractérise par la poursuite de la mise en place du financement à l'acte, mutation étalée sur 5ans via une dotation de transition afin d'équilibrer les établissements perdants à l'issue de cette réforme.

ANNEXE 13 bis : décomposition des concours publics et subventions d'exploitation par financeur

DECOMPOSITION DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION PAR FINANCEUR				
(Montants En K€)	ARS	CD	Autres financeurs	TOTAL
Concours publics	193 607	30 749	8 082	232 438
Subvention d'exploitation	2 338	0	10 649	12 987
TOTAL	195945	30749	18731	245425
TOTAL N-1	191743	31120	12966	235829

Compte tenu de l'activité de nos établissements, les ARS et Conseils Départementaux représentent la majeure partie de nos concours publics et financements (respectivement 80% et 12%).

Les autres financeurs, incluant le reste à charge des bénéficiaires (Conseils régionaux, AGEFIPH, DREETS, etc..) représentent 8% des produits.

L'augmentation globale des financements (+4% par rapport à 2024) concerne principalement les ARS et Conseils Départementaux.

DECOMPOSITION DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION PAR REGION DE LADAPT			
(Montants En K€)	Concours publics	Subventions d'exploitation	TOTAL
AURA	32 682	1 291	33 973
CENTRE - VAL DE LOIRE	24 376	596	24 972
EST	16 390	973	17 363
HAUTS DE FRANCE	26 178	1 283	27 461
ILE DE France	53 977	2 885	56 862
MEDITERRANEE	4 618	59	4 677
NORMANDIE	34 751	2 217	36 968
NOUVELLE AQUITAINE	26 729	449	27 178
OUEST	12 738	3 037	15 775
PANTIN	0	197	197
TOTAL	232439	12987	245426

La décomposition de ces financements par région correspond à l'implantation de nos établissements.

L'Ile de France représente 23% des financements, la Normandie 15%, et la région Auvergne Rhône Alpes 14%.

ANNEXE 13 ter : Autres informations sur le compte de résultat

PRODUITS EXCEPTIONNELS	472 107	3 540 866
Sur opérations de gestion		1 812 227
Sur opérations en capital		1 254 742
Reprises sur provisions, dépréciations	472 107	473 897
TOTAL V	472 107	3 540 866

CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 941 865	1 161 035
Sur opérations de gestion		413 876
Sur opérations en capital	43 615	99 367
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	1 898 249	647 792
TOTAL VI	1 941 865	1 161 035

TRANSFERT DE CHARGES

En k€	Situation au 31.12.2024	Situation au 31.12.2025
Transfert de charges	492	0

L'article art.832-21 du règlement n° 2022-06 de l'ANC circonscrit les produits et les charges à des événements majeurs et inhabituels et supprime la notion de transfert de charges.

A ce titre, la fermeture de Marne Formation a été comptabilisée à hauteur de 1 512 k€ en charges exceptionnelles eu égard à l'impact économique et financier sur le résultat 2025 de LADAPT et à la nature exceptionnelle de l'évènement.

Les dotations et reprises exceptionnelles relatives aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations s'élèvent respectivement à 349 250 € et 472 106,73 € .

ANNEXE 14 : Contributions volontaires en nature

Contributions Volontaire en nature	Montant net 31/12/2024	Montant net 31/12/2025
Contributions volontaire en nature reçues		
Dons en Nature	388 082	296
Prestations en Nature	2 600	224 259
Bénévolat	140 712	319 881
TOTAL	531 394	544 436

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Suisse	240 €

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 434-4 du règlement ANC n° 2022-04 du 30 juin 2022 modifiant le règlement ANC n° 2018-06 est mise à disposition du public

- Au siège de l'association situé 21 rue des Ardennes – 75019 Paris
- Et sur le site internet de l'association

ANNEXE 15 : Engagements hors bilan relatifs aux crédits-baux et locations longue durée

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

(Montants en K€)	Redevances payées			Redevances restant à payer			
	A l'ouverture 2025	Payées 2025	Cumulées au 31/12/25	< à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Crédit-Bail	42 574	2 370	44 944	2 281	8 928	22 760	33 969
Location longue durée	4 031	1 630	5 655	1 463	4 631	7 866	13 960
TOTAL	46 605	4 000	50 599	3 744	13 559	30 626	47 929

Engagements de crédit-bail

Montants en k€	SITE	VALEUR A LA SIGNATURE DU CONTRAT	VALEUR NETTE	REDEVANCES PAYEES		REDEVANCES RESTANT A PAYER			PRIX D'ACHAT RESIDUEL
				de l'exercice	cumulées	à moins d'un an	de un à cinq ans	à plus de cinq ans	
Biens immobiliers	LYON GERLAN	25 175		683	15 045	683	2 730	6 718	1
	CHATILLON IMMEUBLE	28 645	15 285	1 297	25 778	1 297	5 188	14 591	1
	CHATILLON PARKINGS	3 394	2 025	242	3 364	242	968	1 451	1
sous total		57 214	17 310	2 222	44 187	2 222	8 885	22 760	
Matériel de transport				141	734	52	36	0	
Matériel informatique				7	22	7	7	0	
total				2 370	44 943	2 281	8 928	22 760	

Le montant des redevances payées en 2025, crédit-bail et location longue durée à hauteur de 4 000 k€, fait apparaître deux crédits-baux importants (46% du total des redevances payées en 2025 et 64% des redevances restantes à payer) :

- Redevance annuelle en crédit-bail de 1 539 k€ pour le bâtiment de Châtillon (reste à payer de 23 736 k€)
- Redevance annuelle en crédit-bail de 683 k€ pour le bâtiment de Lyon (reste à payer de 10 131 k€).

Les redevances à plus de 5 ans s'élèvent à 22 760 k€, principalement constituées :

- du reste à payer sur le bâtiment de Châtillon pour 16 042 k€
- du reste à payer sur le bâtiment de Lyon pour 6 718 k€

Annexe 16 : Hypothèques et nantissements

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

en k€		Montants à la clôture de l'exercice	Montant garanti
VIRAZEIL	Promesse hypothécaire (1e rang) au profit du <u>Crédit Coopératif</u>	138	610
	Engagement à signer une affectation hypothécaire au profit de <u>DEXIA</u> , à sa 1ère demande		1 730
THIONVILLE	Pré-notation hypothécaire au profit de la commune de Thionville pour le prêt de <u>SFIL (Ex DEXIA)</u>	84	1 054
TROUY	Hypothèque de 1e rang au profit du <u>Crédit Coopératif</u>	0	3 900
CENAC	Hypothèque de 1e rang au profit du <u>Crédit Coopératif</u>	2 040	2 500
BRIASTRE	Hypothèque de 1e rang au profit du <u>Crédit Mutuel</u>	103	500
BOURGES	Hypothèque légale du prêteur de deniers de 1e rang au profit de la <u>Société Générale</u>	537	567
ANDILLY	Nantissement sur contrat de capitalisation <u>Société Générale</u>	2 485	2 500
VIRAZEIL LA PALOUMERE	Nantissement sur contrat de capitalisation <u>Société Générale</u>	2 000	1 000

Annexe 16 bis : Fonds reportés liés aux legs et donations
et impacts sur le résultat

FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

(Montants en K€)	Situation au 31.12.2024	Augmentation	Diminution ou consommation	Situation au 31.12.2025
Dons Valence	19			19
TOTAL	19	0	0	19

Tableau pour les AGP uniquement de détail de la rubrique
« Legs, donations et assurances-vie » (Art. 431-8 ANC
n°2018-06)

PRODUITS	Montants en €
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'article 213-9	62 247
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	Montants en €
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	19 985
SOLDE DE LA RUBRIQUE	42 262

Annexe 17 : Les principales données sociales

PRINCIPALES DONNEES SOCIALES

LES EFFECTIFS AU 31/12/2025

→ Les effectifs de LADAPT (hors personnel détaché de l'Education Nationale) se répartissent comme suit :

- **En nombre de personnes**

	Femmes	Hommes	TOTAL
CDI	2 561	583	3 144
CDD	277	58	335
<i>Sous total Salariés</i>	<i>2 838</i>	<i>641</i>	<i>3 479</i>
ESAT	410	681	1 091
Total	3 248	1 322	4 570

- **En ETP (équivalent temps plein)**

	Femmes	Hommes	TOTAL
CDI	2 321,9	539,0	2 861,0
CDD	246,2	52,9	299,1
<i>Sous total Salariés</i>	<i>2 568,1</i>	<i>591,9</i>	<i>3 160,0</i>
ESAT	301,2	512,0	813,2
Total	2 869,3	1 103,9	3 973,2

LES VARIATIONS D'EFFECTIFS 2025 / 2024

	Femmes	Hommes	TOTAL	%
CDI	42	5	47	1,5%
CDD	11	-5	6	1,8%
<i>S/T</i>	<i>53</i>	<i>0</i>	<i>53</i>	<i>1,5%</i>
ESAT	15	10	25	2,3%
Total	68	10	78	1,7%

	Femmes	Hommes	TOTAL	%
CDI	43	6	48,8	1,7%
CDD	14	-3	11,1	3,9%
<i>Sous total Salariés</i>	<i>57,6</i>	<i>2,4</i>	<i>59,9</i>	<i>1,9%</i>
ESAT	4	5	9,2	1,1%
Total	62,0	7,1	69,1	1,8%

Au 31/12/2025, l'effectif se répartit à raison de :

- En nombre de personnes :
 - ✓ 3 144 CDI (2 561 femmes et 583 hommes)
 - ✓ 335 CDD (277 femmes et 58 hommes)
 - ✓ 1 091 usagers d'ESAT (410 femmes et 681 hommes)
- Soit un total de 4 570 personnes inscrites à l'effectif de LADAPT au 31/12/2025.

- En ETP :
 - ✓ 2 861 CDI (2 322 femmes et 539 hommes)
 - ✓ 299 CDD (246 femmes et 53 hommes)
 - ✓ 813 usagers d'ESAT (301 femmes et 512 hommes)
- Soit un total de 3 973 ETP inscrits à l'effectif de LADAPT au 31/12/2025.

En moyenne annuelle :

- ✓ 4 534 personnes
- ✓ 3 935 ETP

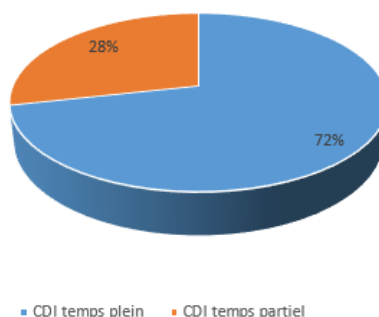
Au 31/12/2025, la répartition des CDI en nombre de personnes entre les temps pleins et temps partiels est la suivante

- ✓ 2 273 Temps plein (dont 1 802 femmes et 471 hommes)
- ✓ 871 Temps partiels (dont 759 femmes et 112 hommes)

Soit un total de 3 144 personnes inscrites en CDI à l'effectif de LADAPT au 31/12/2025.

Répartition des effectifs par catégorie	
Lignes à développer par catégorie de salariés	Effectif moyen employé pendant de l'exercice
Employés, techniciens, agents de maîtrise	685
Cadres et ingénieurs	3 849
Total	4 534

REPARTITION TEMPS PLEIN / TEMPS PARTIEL



Faits Marquants :

Les effectifs ont augmenté en raison de la croissance des activités (+2 établissements : SMR La Paloumère + Dispositif autodetermination), et des postes vacants pourvus en CDI.

Les personnels ESAT restent stable par rapport à 2024

Les contrats sont majoritairement des CDI (91% des effectifs)

Les équipes sont composées globalement de femmes (82%)soit +1% /2024

Augmentation des effectif hors TH (+2,5%).

La somme des 3 plus fortes rémunérations de LADAPT représente : 509 899 € brut.

Autres informations

Honoraires des commissaires aux comptes	en €
Honoraires afférents à la certification des comptes	111 919
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	14 160
Total	126 079

Annexe 18 : Compte de résultat par origine et Compte d'emploi des ressources

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

LADAPT fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Dans ce cadre, sont présentés ci-dessous

- ✓ Un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 (dit CROD) ;
- ✓ Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 (dit CER) ;
- ✓ Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Les règles de gestion et d'établissement des tableaux sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CER. Elles ont fait l'objet de décision en conseil d'administration.

Les différents tableaux sont présentés en milliers d'€.

Définition des missions sociales

Conformément à ses statuts, LADAPT a pour objet :

- ✓ D'inspirer et de susciter les réformes de structures sociales et de soutenir toute initiative destinée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle, des personnes (enfants ou adultes) malades, handicapées ou en grandes difficultés d'insertion ;
- ✓ De créer et d'administrer toute structure susceptible de favoriser cette action ;
- ✓ De soutenir l'étude et la recherche concernant tous les problèmes de réadaptation et d'insertion sociale professionnelle ;
- ✓ De lutter contre toutes les formes de discrimination en raison du handicap ou d'un état de santé dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle.

Les missions sociales se déclinent précisément afin de pouvoir en rendre compte aux donateurs.

Elles sont regroupées dans les actions suivantes :

- ✓ Accompagner
- ✓ Eduquer
- ✓ Soigner
- ✓ Insérer
- ✓ Former
- ✓ Interpeler et sensibiliser

Répartition des produits par origine

- 1) Les ressources financières issues de la générosité publique se composent :
 - ✓ Des cotisations sans contrepartie perçues auprès des adhérents
 - ✓ Des dons collectés auprès des particuliers, qu'ils soient affectés ou non affectés. Ils comprennent les éventuels produits reçus des ventes de dons en nature.
 - ✓ Du mécénat d'entreprise, qu'il soit affecté ou non affecté
 - ✓ Des legs et donations, qu'ils soient affectés ou non affectés
 - ✓ D'autres produits tels que la quote-part de générosité reçue d'autres organismes, les revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (les redevances d'actifs incorporels, les loyers, les produits financiers, les plus ou moins-values de cessions de ces actifs à l'exclusion des plus ou moins-values relatives aux biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés).
- 2) Les produits non liés à la générosité du public se composent :
 - ✓ Des parrainages des entreprises
 - ✓ Des contributions financières sans contrepartie. Ce sont les contributions financières reçues d'autres entités.
 - ✓ D'autres produits tels que les ventes de marchandises et de prestations de services (notamment les prestations de services aux usagers, les ventes des ESAT), les revenus des actifs non issus de la générosité du public, les loyers, les remboursements de frais de personnels ou de frais de formation, les produits financiers ou les plus ou moins-values de cession d'actifs.
- 3) Les subventions et autres concours publics comprennent les produits de la tarification, les dotations, les subventions, les aides aux postes, les actions conventionnelles (à l'exception de ceux du Service Entreprise) et les quotes parts de reprise au compte de résultat des subventions d'investissement.
Ils ne sont pas considérés comme des ressources issues de la générosité du public.
- 4) Les reprises sur provisions et dépréciations concernent les provisions réglementées, les provisions pour risques et charges et les dépréciations constatées sur les immobilisations ou actifs circulants.
La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée. Il s'agit des reprises de provisions pour charges sur legs ou donations et des reprises pour dépréciation des actifs reçus par legs ou donations.
- 5) L'utilisation des fonds dédiés antérieurs concernent les fonds dédiés de toute nature : sur concours publics, sur subvention d'exploitation, sur contributions financières, ou sur ressources liées à la générosité du public.
La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée.

Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les charges sont présentées par destination selon 6 rubriques :

- ✓ Missions sociales,
- ✓ Frais de recherche de fonds,
- ✓ Frais de fonctionnement,
- ✓ Dotations aux provisions et dépréciations,
- ✓ Impôts sur les bénéfices,
- ✓ Reports en fonds dédiés de l'exercice.

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaîtrait si la mission sociale n'était pas réalisée.

1) Les coûts des missions sociales :

- ✓ Ils sont constitués des coûts de l'ensemble des établissements gérés par l'association, ainsi que des coûts du siège de Pantin liés à la mission « Interpeller et Sensibiliser » directs ou identifiés au moyen de clés de répartition appliquées en fonction de la nature des charges engagées et des actions menées, ainsi que des charges relatives aux salariés impliqués dans ces missions (y compris charges employeurs et coûts de structure y afférent répartis au prorata du temps affecté).
- ✓ Les missions sociales sont réalisées en France essentiellement, mais quelques actions sont réalisées sur le territoire Européen dans le cadre des actions réalisées en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.
- ✓ Les charges affectées aux missions sociales, relatives aux établissements sanitaires ou médico-sociaux, ne sont pas considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public. Par différence, les charges affectées aux missions sociales, relatives aux établissements sous gestion propre de l'association (notamment Actions conventionnelles, Association, Service Entreprise) sont considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public, dans la limite des ressources collectées.

2) Les frais de recherche de fonds (privés ou publics) sont composés de :

- ✓ La masse salariale des salariés du siège social de Pantin dédiés à la recherche de fonds, y compris les coûts de structure y afférent répartis au prorata du temps affecté,
- ✓ Des dépenses dédiées à la recherche de fonds directement ou indirectement, en fonction de la nature des charges engagées et des actions menées.
- ✓ Les charges affectées à la recherche de fond sont considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public, dans la limite des ressources collectées.

3) Les frais de fonctionnement comprennent :

- ✓ Des frais du Siège au sens de l'autorisation des frais de siège obtenue par LADAPT dans le cadre de ses activités réglementées (correspondant au dispositif législatif prévu au chapitre VI de l'article L.314-7 du CASF), correspondant aux services liés à la gestion, accompagnement et conseil aux établissements ; ceci inclut l'ensemble des coûts relatif au personnel du siège de Pantin (Masse salariale, charges employeurs et coûts de structure y afférent).
- ✓ Des coûts de personnel des fonctions supports de Pantin (hors quote-part des frais de personnel identifié dans la partie « autorisation de frais de siège », y compris les charges employeur), auxquels sont affectés les coûts de structure et de fonctionnement répartis en fonction du code analytique ;
- ✓ Des coûts de réunions d'instances et de communication institutionnelle ;
- ✓ Des autres dépenses qui ne concourent ni aux missions sociales ni à la recherche de fonds.
- ✓ Les charges affectées aux frais de fonctionnement, relatives au Siège social tel qu'autorisé par le CASF, ne sont pas considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public. Par différence, les charges affectées aux frais de fonctionnement, relatives aux autres services de Pantin que celui du siège social tel qu'autorisé par le CASF, sont considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public, dans la limite des ressources collectées.

4) Les dotations aux provisions et dépréciations concernent les provisions réglementées, les provisions pour risques et charges ainsi que les dépréciations constatées sur les immobilisations ou actifs circulants.

La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée. Il s'agit des dotations aux provisions pour charges sur legs ou donations et des dotations pour dépréciation des actifs reçus par legs ou donations.

5) L'impôt sur les bénéfices n'est pas considéré comme finançable par les ressources issues de la générosité du public.

6) Les reports en fonds dédiés de l'exercice concernent les fonds dédiés de toute nature : sur concours publics, sur subventions d'exploitation, sur contributions financières, ou sur ressources liées à la générosité du public.

La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée.

Contributions volontaires en nature : Répartition des produits par origine et affectation des charges par destination aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les contributions volontaires en nature sont présentées à l'annexe 14 des présents états financiers. Elle présente notamment leur valorisation et leur répartition par nature (bénévolat, prestations en nature, dons en nature).

Comme les produits, les contributions volontaires en nature reçues sont présentées dans le compte emploi des ressources en fonction de leur origine : liées à la générosité du public, non liées à la générosité du public ou concours publics.

Comme les charges, l'utilisation de ces contributions volontaires en nature est affectée en fonction de leur destination : missions sociales, recherche de fond, fonctionnement.

Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public

Les ressources affectées par les financeurs et donateurs (subventions, ressources issues de la générosité du public) financent les emplois pour lesquels elles ont été octroyées.

Les ressources issues de l'appel public à la générosité non affectées financent par ordre de priorité les emplois suivants :

- ✓ Frais d'appel des fonds ;
- ✓ Frais de fonctionnement ;
- ✓ Missions sociales.

Fonds dédiés liés à la générosité publique

Le tableau de variation des fonds dédiés est présenté à l'annexe 10 des présents états financiers. Il présente notamment le montant des fonds dédiés liés à la générosité du public en début et en fin d'exercice, ainsi que les variations de l'année.

Celui des fonds reportés est présenté en annexe 16 Bis des présents états financiers.

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC (en K€)	31/12/2025	31/12/2024
EN DEBUT D'EXERCICE	216	226
(-) UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-27	-21
(+) REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	54	12
(+) AUTRES VARIATIONS	4	
EN FIN D'EXERCICE	247	216

Les immobilisations

Les immobilisations acquises par LADAPT ne sont pas financées sur les ressources issues de la générosité du public.

1ERS TABLEAUX : RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et les rubriques du compte de résultat par origine et destination (colonne 1 du CROD) (en K€)

	Missions sociales				Frais recherche de fonds		Frais de fonctionne ment	Dotation provisions et déprécia tions	Impôt sur les bénéfices	Reports en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger									Autres produits liés à la GP	Autres produits non liés à la GP
	par l'organisme	Versement à d'autres organismes	par l'organisme	Versement à d'autres organismes	Générosité du public (GP)	Autres ressources							
Achats de marchandises	2 262		0		0		0				2 262		
Variation de stock	17		0		0		0				17		
Autres achats et charges externes	73 640		79		72		2 946				76 737		
Aides financières	0		0		0		0				0		
Impôts, taxes et versements assimilés	15 701		0		35		737				16 474		
Salaires et traitements	112 650		62		139		4 123				116 974		
Charges sociales	46 397		26		61		2 391				48 876		
Dotations aux amortissements et dépréciations	10 105		0		16		275	337			10 733		
Dotations aux provisions								1 529			1 529		
Reports en fonds dédiés										3 818	3 818		
Autres charges	1 164		14		0		20				1 199		
Charges financières	616		0		0		0	0			616		
Charges exceptionnelles	59		0		0		0	1 883			1 942	0	0
Participations des salariés aux résultats	0		0		0		0				0		
Impôts sur les bénéfices	0								285		285		
Total	262 612	0	181	0	323	0	10 494	3 750	285	3 818	281 463	0	

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination (colonne 1 du CROD) (en K€)

	Missions sociales		Frais recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature	0				0
Mises à disposition gratuite de biens	224				224
Prestations en nature	0				0
Personnel bénévole	320				320
TOTAL	544	0	0	0	544

2EME TABLEAU : COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en K€)	EXERCICE 31/12/2025		EXERCICE 31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	240	240	196	196
1.1 Cotisations sans contrepartie	10	10	14	14
1.2 Dons, legs et mécénat	229	229	181	181
- Dons manuels non affectés	37	37	84	84
- Dons manuels affectés	89	89	47	47
- Legs, donations et assurances-vie	42	42	-	-
- Mécénat	60	60	51	51
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1	1	1	1
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	23 758		28 034	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	3		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	541		733	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	23 214		27 301	
3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	253 093		256 610	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 644	-	2 031	-
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	4 092	27	4 313	21
TOTAL	282 827	266	291 183	217
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	262 793	113	264 428	107
1.1. Réalisées en France	262 612	113	264 248	107
- Actions réalisées par l'organisme	262 612	113	264 248	107
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2. Réalisées à l'étranger	181	-	180	-
- Actions réalisées par l'organisme	181	-	180	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	323	99	364	98
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	323	99	364	98
2.2. Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	10 494	-	10 127	-
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3 750	-	1 964	-
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	285		516	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	3 818	54	3 327	12
TOTAL	281 463	266	280 726	217
EXCEDENT (+) OU DEFICIT (-)	1 364	-	10 458	-

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K€)	EXERCICE 31/12/2025		EXERCICE 31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public

PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	544	544	531	531
Bénévolat	320	320	141	141
Prestations en nature	-	-	388	388
Dons en nature	224	224	3	3
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-		-	
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	544	544	531	531

CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	544	544	531	531
Réalisées en France	544	544	531	531
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	544	544	531	531

3EME TABLEAU : COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en K€)	EXERCICE 31/12/2025	EXERCICE 31/12/2024	RESSOURCES PAR ORIGINE (en K€)	EXERCICE 31/12/2025	EXERCICE 31/12/2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	113	107	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	240	196
1.1. Réalisées en France	113	107	1.1 Cotisations sans contrepartie	10	14
- Actions réalisées directement	113	107	1.2 Dons, legs et mécénat	229	181
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	- Dons manuels non affectés	37	84
1.2. Réalisées à l'étranger	-	-	- Dons manuels affectés	89	47
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	- Legs, donations et assurances-vie	42	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	- Mécénat	60	51
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	99	98	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1	1
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	99	98			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL DES EMPLOIS	212	205	TOTAL DES RESSOURCES	240	196
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	54	12	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	27	21
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	266	217	TOTAL	266	217

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	-
(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	-	-
(-) Investissements ou désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	-

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K€)	EXERCICE 31/12/2025	EXERCICE 31/12/2024		EXERCICE 31/12/2025	EXERCICE 31/12/2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	544	531	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	544	531
Réalisées en France	544	531	Bénévolat	320	141
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	-	388
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	Dons en nature	224	3
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL	544	531	TOTAL	544	531

Annexe 18 : Compte de résultat par origine et Compte d'emploi des ressources

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

LADAPT fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Dans ce cadre, sont présentés ci-dessous

- ✓ Un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 (dit CROD) ;
- ✓ Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 (dit CER) ;
- ✓ Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Les règles de gestion et d'établissement des tableaux sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CER. Elles ont fait l'objet de décision en conseil d'administration.

Les différents tableaux sont présentés en milliers d'€.

Définition des missions sociales

Conformément à ses statuts, LADAPT a pour objet :

- ✓ D'inspirer et de susciter les réformes de structures sociales et de soutenir toute initiative destinée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle, des personnes (enfants ou adultes) malades, handicapées ou en grandes difficultés d'insertion ;
- ✓ De créer et d'administrer toute structure susceptible de favoriser cette action ;
- ✓ De soutenir l'étude et la recherche concernant tous les problèmes de réadaptation et d'insertion sociale professionnelle ;
- ✓ De lutter contre toutes les formes de discrimination en raison du handicap ou d'un état de santé dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle.

Les missions sociales se déclinent précisément afin de pouvoir en rendre compte aux donateurs.

Elles sont regroupées dans les actions suivantes :

- ✓ Accompagner
- ✓ Eduquer
- ✓ Soigner
- ✓ Insérer
- ✓ Former
- ✓ Interpeler et sensibiliser

Répartition des produits par origine

- 1) Les ressources financières issues de la générosité publique se composent :
 - ✓ Des cotisations sans contrepartie perçues auprès des adhérents
 - ✓ Des dons collectés auprès des particuliers, qu'ils soient affectés ou non affectés. Ils comprennent les éventuels produits reçus des ventes de dons en nature.
 - ✓ Du mécénat d'entreprise, qu'il soit affecté ou non affecté
 - ✓ Des legs et donations, qu'ils soient affectés ou non affectés
 - ✓ D'autres produits tels que la quote-part de générosité reçue d'autres organismes, les revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (les redevances d'actifs incorporels, les loyers, les produits financiers, les plus ou moins-values de cessions de ces actifs à l'exclusion des plus ou moins-values relatives aux biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés).
- 2) Les produits non liés à la générosité du public se composent :
 - ✓ Des parrainages des entreprises
 - ✓ Des contributions financières sans contrepartie. Ce sont les contributions financières reçues d'autres entités.
 - ✓ D'autres produits tels que les ventes de marchandises et de prestations de services (notamment les prestations de services aux usagers, les ventes des ESAT), les revenus des actifs non issus de la générosité du public, les loyers, les remboursements de frais de personnels ou de frais de formation, les produits financiers ou les plus ou moins-values de cession d'actifs.
- 3) Les subventions et autres concours publics comprennent les produits de la tarification, les dotations, les subventions, les aides aux postes, les actions conventionnelles (à l'exception de ceux du Service Entreprise) et les quotes parts de reprise au compte de résultat des subventions d'investissement.
Ils ne sont pas considérés comme des ressources issues de la générosité du public.
- 4) Les reprises sur provisions et dépréciations concernent les provisions réglementées, les provisions pour risques et charges et les dépréciations constatées sur les immobilisations ou actifs circulants.
La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée. Il s'agit des reprises de provisions pour charges sur legs ou donations et des reprises pour dépréciation des actifs reçus par legs ou donations.
- 5) L'utilisation des fonds dédiés antérieurs concernent les fonds dédiés de toute nature : sur concours publics, sur subvention d'exploitation, sur contributions financières, ou sur ressources liées à la générosité du public.
La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée.

Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les charges sont présentées par destination selon 6 rubriques :

- ✓ Missions sociales,
- ✓ Frais de recherche de fonds,
- ✓ Frais de fonctionnement,
- ✓ Dotations aux provisions et dépréciations,
- ✓ Impôts sur les bénéfices,
- ✓ Reports en fonds dédiés de l'exercice.

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaîtrait si la mission sociale n'était pas réalisée.

1) Les coûts des missions sociales :

- ✓ Ils sont constitués des coûts de l'ensemble des établissements gérés par l'association, ainsi que des coûts du siège de Pantin liés à la mission « Interpeller et Sensibiliser » directs ou identifiés au moyen de clés de répartition appliquées en fonction de la nature des charges engagées et des actions menées, ainsi que des charges relatives aux salariés impliqués dans ces missions (y compris charges employeurs et coûts de structure y afférent répartis au prorata du temps affecté).
- ✓ Les missions sociales sont réalisées en France essentiellement, mais quelques actions sont réalisées sur le territoire Européen dans le cadre des actions réalisées en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.
- ✓ Les charges affectées aux missions sociales, relatives aux établissements sanitaires ou médico-sociaux, ne sont pas considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public. Par différence, les charges affectées aux missions sociales, relatives aux établissements sous gestion propre de l'association (notamment Actions conventionnelles, Association, Service Entreprise) sont considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public, dans la limite des ressources collectées.

2) Les frais de recherche de fonds (privés ou publics) sont composés de :

- ✓ La masse salariale des salariés du siège social de Pantin dédiés à la recherche de fonds, y compris les coûts de structure y afférent répartis au prorata du temps affecté,
- ✓ Des dépenses dédiées à la recherche de fonds directement ou indirectement, en fonction de la nature des charges engagées et des actions menées.
- ✓ Les charges affectées à la recherche de fond sont considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public, dans la limite des ressources collectées.

3) Les frais de fonctionnement comprennent :

- ✓ Des frais du Siège au sens de l'autorisation des frais de siège obtenue par LADAPT dans le cadre de ses activités réglementées (correspondant au dispositif législatif prévu au chapitre VI de l'article L.314-7 du CASF), correspondant aux services liés à la gestion, accompagnement et conseil aux établissements ; ceci inclut l'ensemble des coûts relatif au personnel du siège de Pantin (Masse salariale, charges employeurs et coûts de structure y afférent).
- ✓ Des coûts de personnel des fonctions supports de Pantin (hors quote-part des frais de personnel identifié dans la partie « autorisation de frais de siège », y compris les charges employeur), auxquels sont affectés les coûts de structure et de fonctionnement répartis en fonction du code analytique ;
- ✓ Des coûts de réunions d'instances et de communication institutionnelle ;
- ✓ Des autres dépenses qui ne concourent ni aux missions sociales ni à la recherche de fonds.
- ✓ Les charges affectées aux frais de fonctionnement, relatives au Siège social tel qu'autorisé par le CASF, ne sont pas considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public. Par différence, les charges affectées aux frais de fonctionnement, relatives aux autres services de Pantin que celui du siège social tel qu'autorisé par le CASF, sont considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public, dans la limite des ressources collectées.

4) Les dotations aux provisions et dépréciations concernent les provisions réglementées, les provisions pour risques et charges ainsi que les dépréciations constatées sur les immobilisations ou actifs circulants.

La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée. Il s'agit des dotations aux provisions pour charges sur legs ou donations et des dotations pour dépréciation des actifs reçus par legs ou donations.

5) L'impôt sur les bénéfices n'est pas considéré comme finançable par les ressources issues de la générosité du public.

6) Les reports en fonds dédiés de l'exercice concernent les fonds dédiés de toute nature : sur concours publics, sur subventions d'exploitation, sur contributions financières, ou sur ressources liées à la générosité du public.

La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée.

Contributions volontaires en nature : Répartition des produits par origine et affectation des charges par destination aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les contributions volontaires en nature sont présentées à l'annexe 14 des présents états financiers. Elle présente notamment leur valorisation et leur répartition par nature (bénévolat, prestations en nature, dons en nature).

Comme les produits, les contributions volontaires en nature reçues sont présentées dans le compte emploi des ressources en fonction de leur origine : liées à la générosité du public, non liées à la générosité du public ou concours publics.

Comme les charges, l'utilisation de ces contributions volontaires en nature est affectée en fonction de leur destination : missions sociales, recherche de fond, fonctionnement.

Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public

Les ressources affectées par les financeurs et donateurs (subventions, ressources issues de la générosité du public) financent les emplois pour lesquels elles ont été octroyées.

Les ressources issues de l'appel public à la générosité non affectées financent par ordre de priorité les emplois suivants :

- ✓ Frais d'appel des fonds ;
- ✓ Frais de fonctionnement ;
- ✓ Missions sociales.

Fonds dédiés liés à la générosité publique

Le tableau de variation des fonds dédiés est présenté à l'annexe 10 des présents états financiers. Il présente notamment le montant des fonds dédiés liés à la générosité du public en début et en fin d'exercice, ainsi que les variations de l'année.

Celui des fonds reportés est présenté en annexe 16 Bis des présents états financiers.

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC (en K€)	31/12/2025	31/12/2024
EN DEBUT D'EXERCICE	216	226
(-) UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-27	-21
(+) REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	54	12
(+) AUTRES VARIATIONS	4	
EN FIN D'EXERCICE	247	216

Les immobilisations

Les immobilisations acquises par LADAPT ne sont pas financées sur les ressources issues de la générosité du public.

1ERS TABLEAUX : RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et les rubriques du compte de résultat par origine et destination (colonne 1 du CROD) (en K€)

	Missions sociales				Frais recherche de fonds		Frais de fonctionne ment	Dotation provisions et dépréciatio ns	Impôt sur les bénéfices	Reports en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT	Valeurs nettes comptables	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger									des éléments d'actifs	
	par l'organisme	Versement à d'autres organismes	par l'organisme	Versement à d'autres organismes	Générosité du public (GP)	Autres ressources						Autres produits liés à la GP	Autres produits non liés à la GP
Achats de marchandises	2 262		0		0		0				2 262		
Variation de stock	17		0		0		0				17		
Autres achats et charges externes	73 640		79		72		2 946				76 737		
Aides financières	0		0		0		0				0		
Impôts, taxes et versements assimilés	15 701		0		35		737				16 474		
Salaires et traitements	112 650		62		139		4 123				116 974		
Charges sociales	46 397		26		61		2 391				48 876		
Dotations aux amortissements et dépréciations	10 105		0		16		275	337			10 733		
Dotations aux provisions								1 529			1 529		
Reports en fonds dédiés										3 818	3 818		
Autres charges	1 164		14		0		20				1 199		
Charges financières	616		0		0		0	0			616		
Charges exceptionnelles	59		0		0		0	1 883			1 942	0	0
Participations des salariés aux résultats	0		0		0		0				0		
Impôts sur les bénéfices	0								285		285		
Total	262 612	0	181	0	323	0	10 494	3 750	285	3 818	281 463	0	

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination (colonne 1 du CROD) (en K€)

	Missions sociales		Frais recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature	0				0
Mises à disposition gratuite de biens	224				224
Prestations en nature	0				0
Personnel bénévole	320				320
TOTAL	544	0	0	0	544

2EME TABLEAU : COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en K€)	EXERCICE 31/12/2025		EXERCICE 31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	240	240	196	196
1.1 Cotisations sans contrepartie	10	10	14	14
1.2 Dons, legs et mécénat	229	229	181	181
- Dons manuels non affectés	37	37	84	84
- Dons manuels affectés	89	89	47	47
- Legs, donations et assurances-vie	42	42	-	-
- Mécénat	60	60	51	51
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1	1	1	1
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	23 758		28 034	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	3		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	541		733	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	23 214		27 301	
3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	253 093		256 610	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 644	-	2 031	-
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	4 092	27	4 313	21
TOTAL	282 827	266	291 183	217
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	262 793	113	264 428	107
1.1. Réalisées en France	262 612	113	264 248	107
- Actions réalisées par l'organisme	262 612	113	264 248	107
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2. Réalisées à l'étranger	181	-	180	-
- Actions réalisées par l'organisme	181	-	180	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	323	99	364	98
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	323	99	364	98
2.2. Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	10 494	-	10 127	-
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3 750	-	1 964	-
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	285		516	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	3 818	54	3 327	12
TOTAL	281 463	266	280 726	217
EXCEDENT (+) OU DEFICIT (-)	1 364	-	10 458	-

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K€)	EXERCICE 31/12/2025		EXERCICE 31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public

PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	544	544	531	531
Bénévolat	320	320	141	141
Prestations en nature	-	-	388	388
Dons en nature	224	224	3	3
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-		-	
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	544	544	531	531

CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	544	544	531	531
Réalisées en France	544	544	531	531
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	544	544	531	531

3EME TABLEAU : COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en K€)	EXERCICE 31/12/2025	EXERCICE 31/12/2024	RESSOURCES PAR ORIGINE (en K€)	EXERCICE 31/12/2025	EXERCICE 31/12/2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	113	107	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	240	196
1.1. Réalisées en France	113	107	1.1 Cotisations sans contrepartie	10	14
- Actions réalisées directement	113	107	1.2 Dons, legs et mécénat	229	181
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	- Dons manuels non affectés	37	84
1.2. Réalisées à l'étranger	-	-	- Dons manuels affectés	89	47
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	- Legs, donations et assurances-vie	42	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	- Mécénat	60	51
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	99	98	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1	1
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	99	98			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL DES EMPLOIS	212	205	TOTAL DES RESSOURCES	240	196
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	54	12	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	27	21
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	266	217	TOTAL	266	217

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	-
(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	-	-
(-) Investissements ou désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	-

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K€)	EXERCICE 31/12/2025	EXERCICE 31/12/2024		EXERCICE 31/12/2025	EXERCICE 31/12/2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	544	531	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	544	531
Réalisées en France	544	531	Bénévolat	320	141
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	-	388
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	Dons en nature	224	3
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL	544	531	TOTAL	544	531